



Pour toutes vos Assurances

— AUTO — INCENDIE —  
RISQUES DIVERS — VIE

Consultez le

**CABINET KARAKOZIAN**

*Toutes Compagnies*

Tél. : 644-32-28

lignes groupées

122, av. Henri-Barbusse

92140 CLAMART

ATTENTION ! Bureaux transférés au 132, avenue Henri-Barbusse  
courant juin 1977.

# clamart

## bulletin municipal

Rédaction-Administration : MAIRIE DE CLAMART (92140)

Nouvelle série : n° 17 (73) — Avril 1977 — Bimestriel

Publicité D.I.E.P., 37, rue de Châteaudun, 75009 PARIS — Tél. : 526-35-45

## une nouvelle étape

Le 13 mars, dès le premier tour, la majorité des électrices et des électeurs de Clamart témoignait pour la troisième fois en douze ans leur confiance à l'équipe municipale que je leur présentais.

Ce n'est pas sans émotion que l'on enregistre une telle situation et que l'on analyse les résultats de cette campagne électorale.

Sur chaque commune, des contingences locales posaient des problèmes particuliers, conduisant les citoyens à effectuer un choix sur les résultats d'une gestion et sur la confiance que l'on peut accorder à un maire et à son équipe.

Toutefois, ces dernières élections municipales ont été un événement à caractère national, qui marque une étape dans l'évolution politique du pays.

Les listes d'Union de la Gauche ont remporté en de nombreuses villes de France un incontestable succès. Le courant qui porte les formations composant cette union a pris de l'importance et la fragile majorité qui s'est constituée lors de l'élection du Président de la République semble débordée par l'assaut de l'opposition.

Les difficultés de l'économie nationale, les méfaits de l'inflation, le chômage sont autant de facteurs qui ont pesé sur le vote des Français, qui n'ont pas trouvé dans la majorité présidentielle les dimensions de leur espérance.

Je ressens plus que jamais après dix-huit ans consacrés à l'action municipale au service de tous les Clamartois, combien est lourde la responsabilité qui m'incombe en cette difficile période de l'histoire de notre pays.

Je suis à nouveau votre maire et je vais continuer à consacrer toutes mes forces à l'accomplissement de ma mission.

Je continuerai à maintenir dans l'équipe municipale, qui est maintenant chargée de nos affaires, l'esprit d'unité, de coopération. Ensemble, nous travaillerons pour répondre à toutes les tâches qui chaque jour se présentent à nous.

Nous assurerons la marche et le développement de tous nos services, en étroite collaboration avec l'ensemble des fonctionnaires communaux, qui sont au service de toute la population.

Nous ferons progresser les équipements et la rénovation de notre commune dans les justes limites que nous avons tracées et qui tiennent compte à la fois des réalités, des besoins et des moyens que nous pouvons mettre en œuvre.

Nous assurerons enfin les conditions de la vie quotidienne de tous les Clamartois en apportant toutes les améliorations qui sont toujours possibles afin que la ville soit propre et l'environnement agréable.

Nous travaillerons sans aucun esprit partisan pour l'ensemble des Clamartois. Le jeu démocratique en France est trop souvent faussé, ainsi nos adversaires ne voulant se plier au verdict des électeurs prétendent continuer à combattre notre action et la réalisation de nos projets. Nous n'avons rien caché à l'ensemble des Clamartois, et si nous sommes dépositaires de la volonté de la majorité des électeurs, ce n'est pas pour faire la politique de ceux qui s'opposaient à nous.

En conclusion et, en vous exprimant mes remerciements pour la confiance que vous m'avez accordée, je puis vous assurer que je serai le serviteur de la Justice sociale, de l'équité entre tous, et que je resterai le fidèle défenseur de vos libertés individuelles et de celles de tous les groupes, associations et institutions locales qui constituent la réalité de notre communauté locale.

Jean FONTENEAU,  
Maire de Clamart,  
Chevalier de la Légion d'honneur.



## SOMMAIRE

	Pages
Jumelage .....	2
La municipalité et le Conseil municipal s'organisent .....	3
Élection des Maires-Adjoints .....	3
Résultat des élections municipales .....	3
La campagne « fraude électorale » .....	4
Bal costumé .....	5
U.N.A.F.A.M. ....	5
Permis de construire .....	5
Prochaine Fête des Petits Pois .....	5
Frères des hommes .....	6
Encore du vandalisme .....	6
Don du sang .....	7
Radio-Club .....	7
Colonies de vacances 1977 .....	7
Modifications Clamart accueil .....	8
Sports .....	9
1977, année de la fleur .....	9
Centre de loisirs pendant les grandes vacances	9
En bref... ..	9
Séjours à Coussay-les-Bois .....	10
Service de garde des médecins .....	14
Service de garde des pharmaciens .....	15

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Service de l'Enseignement :

Pour faciliter le planning des inscriptions, le Service de l'Enseignement acceptera désormais d'inscrire les enfants dans le trimestre précédant l'âge d'admission.

### INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES

Pièces à produire à la mairie, Service de l'Enseignement, pour toute nouvelle inscription :

- 1° Fiche individuelle d'état civil de l'enfant ou livret de famille des parents.
- 2° Justification du domicile (quittance de loyer ou gaz ou E.D.F.).
- 3° Un certificat de vaccination antivaricelleuse avec résultat.
- 4° Un certificat de vaccination :
  - Antidiphtérique
  - Antitétanique
  - Antipoliomyélitique
 au moins trois piqûres
- 5° Un certificat de vaccination par le B.C.G. ou certificat de contre-indication du docteur, depuis la naissance de l'enfant.

**SUR TOUS LES CERIFICATS, DOIVENT FIGURER LES DATES DES PIQURES**

P.S. — MATERNELLES : Pour les enfants âgés de deux ans et demi à trois ans, les mamans devront fournir un certificat de travail.

## CLAMART VILLE PROPRE

## L'ARC-en-CIEL SPORT

VÊTEMENTS DE LOISIR  
TENNIS  
NATATION  
CYCLISME

**EXPOSITION TENTES ET MATÉRIEL CAMPING**  
en plein air sur 400 m<sup>2</sup>

### PROMOTIONS !!!

Lit de camp à tube....	36 F
Sac de couchage couverture....	49 F
Tente canadienne 2 places.....	141 F
Tente carrée avec grand auvent, 3 places	732 F
4 places	903 F
FORMIDABLE ! Remorque pliante, C.U. 250 kg....	1 250 F

Place Marquis (43, r. Pdt-Roosevelt), CLAMART - 642-05-07



**TÉLÉ CONDORCET**  
CAPIGUIAN

**SONY**

COULEUR  
HI-FI

DÉPANNAGE : spécialiste couleur • Noir et Blanc

SERVICES APRÈS VENTE ASSURÉS  
CHAINES HI-FI, ÉLECTRO-MÉNAGER

175, AVENUE JEAN-JAURÈS — 92140 CLAMART  
ARRÊT AUTOBUS 189 (CONDORCET)

Téléphone : 645-34-69 / 642-56-17

**RTI** REGNA  
TEC  
INTERNATIONAL  
- CAISSES ENREGISTREUSES -

38, rue Chef-de-Ville, 92140 CLAMART — Tél. : 644-71-20 +

**G. LEDOUX**



**DU CHOIX**

BIJOUTERIE — ORFÈVRE  
HORLOGERIE — JOAILLERIE

**Institution "BEL-AIR"**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ GARÇONS

(à partir de 5 ans)

Petit effectifs — Grand parc — Sports — Internat — Externat — Demi-Pension  
38, avenue J.-B.-Clément, 92140 CLAMART — Tél. : 642-01-55  
Autobus 190 (arrêt Division-Leclerc, face Institut)

# MOBILIER DE FRANCE



**DALO**

**644 - 66 - 14**

**CLAMART**

**153 RUE DE FLEURY**

## A PROPOS DE NOS VILLES JUMELLES



### APPEL AUX CLAMARTOIS

Trois cents jeunes ou adultes de nos villes jumelles viendront à Clamart en 1977.

Si pour les jeunes aucun problème de logement se pose, les échanges étant réalisés au niveau des établissements scolaires, nous avons besoin de votre concours pour héberger pendant deux ou trois nuits, des adultes.

Ces adultes demandent d'être accueillis dans des familles clamartaises. Répondez à leur appel en vous faisant connaître au Comité de Jumelage, en donnant votre nom, votre adresse et le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre.

Notre commission d'accueil prendra alors contact avec vous, en vue de définir comment et à quelle date pourrait être réalisé cet accueil.

D'avance, merci à tous.

Jean BESNARD,  
Maire-Adjoint,  
Président  
du Comité de Jumelage  
de Clamart.



M. le Maire accueille la responsable des cours du soir de la ville de Lunebourg

Le 25 mars, les États de la Communauté Européenne ont fêté le XX<sup>e</sup> anniversaire du Traité de Rome, qui donna naissance concrètement de l'Europe.

A l'époque les gouvernements de ces pays avaient marqué leur volonté de promouvoir le développement, en créant des relations plus étroites entre les États de la Communauté réunis.

Si certains éléments sont positifs en offrant à d'autres pays de participer à la communauté, soit comme membres à part entière, soit comme membres associés, il reste encore beaucoup à faire.

Ce beaucoup à faire commence déjà au niveau des hommes et des femmes de la communauté.

C'est ainsi que depuis deux ans nous avons pu jumeler notre commune avec Lunebourg, en République Fédérale d'Allemagne, et Scunthorpe, en Grande-Bretagne.

Depuis deux ans, des délégations de ces villes découvrent Clamart. Nous-mêmes avons découvert Lunebourg et Scunthorpe, soit à l'occasion d'échanges scolaires, sportifs ou culturels.

Tous ceux qui ont reçu des jeunes, des familles, qu'ils soient re-

merciés. Qu'à leur tour maintenant les contacts avec leurs nouveaux amis soient établis, qu'ils préparent des rencontres avec leurs villes jumelles. Le Comité de Jumelage, le Syndicat d'Initiative de Clamart, sont prêts à répondre à leurs demandes.

Que chaque Clamartois ait conscience que dans nos villes jumelles vivent des travailleurs comme eu-mêmes, avec leurs soucis de tous les jours, qu'ils souhaitent être reçus par les Clamartois avec simplicité, partageant pendant quelques heures ou quelques jours, la vie d'une famille clamartoise.

C'est ainsi que, jour après jour, rencontre après rencontre, que les Clamartois apporteront leur pierre pour bâtir une Europe vraiment démocratique, où chaque peuple qui la compose pourra avec son passé propre, son caractère, son originalité, créer un nouvel élan vers l'unité.

Jean BESNARD,  
Maire-Adjoint,  
Président  
du Comité de Jumelage  
de Clamart.

Les élèves des cours de français de Lunebourg visitent l'Hôtel de Ville de Paris



### — VISITES DE NOS VILLES JUMELLES EN 1977 —

#### LYCÉE INTERCOMMUNAL

20 élèves du lycée SIR JOHN NELTHORPE, de SCUNTHORPE, du 17 au 28 février 1977.

#### C.E.S. MAISON-BLANCHE

30 élèves du collège BRUMBY COMPREHENSIVE, de SCUNTHORPE, du 7 au 21 avril 1977.

#### ÉCOLE SAINTE-MARIE

8 élèves du collège St BEDES R.C. de SCUNTHORPE, du 8 au 17 avril 1977.

#### VILLE DE CLAMART AVEC L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES ET LES COURS DU SOIR DE LANGUE ALLEMANDE

24 adultes de la VOLKSHOCHSCHULE de LUNEBOURG (cours du soir de langue française), du 1<sup>er</sup> au avril 1977.

#### UNION DES COMMERÇANTS DE CLAMART

15 commerçants de LUNEBOURG, pendant la Quinzaine Commerciale, du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 1977.

#### COMITÉ DES FÊTES DE CLAMART

70 adultes pendant la fête des Petits Pois, en juin 1977.

#### CLUB SPORTIF MUNICIPAL

Équipes de judo et de handball de LUNEBOURG. Dates en cours d'étude.

#### CLUB SPORTIF MUNICIPAL

Équipe de basket de SCUNTHORPE. Dates en cours d'étude.

#### C.E.S. DES PETITS-PONTS

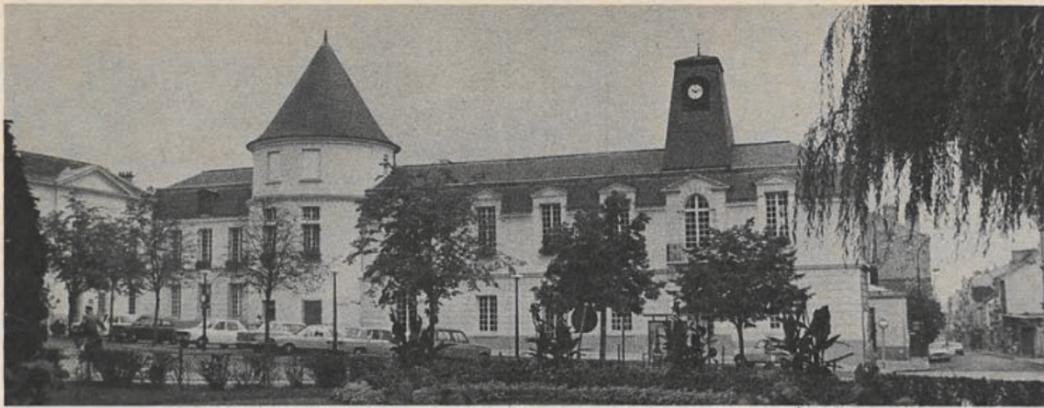
20 élèves du collège OEDEME de LUNEBOURG, du 26 septembre au 9 octobre 1977.

#### C.E.S. BRETAGNE

25 élèves d'un lycée de LUNEBOURG, du 7 au 15 octobre 1977.

#### ASSOCIATION AUTONOME DES PARENTS D'ÉLÈVES DU C.E.S. BRETAGNE

22 élèves des collèges FOXHILL COMPREHENSIVE SCHOOL, NORTH AXHOLME SCHOOL, SUMPTER SCHOOL de SCUNTHORPE, du 7 au 20 avril 1977.



# LA MUNICIPALITE ET LE CONSEIL MUNICIPAL S'ORGANISENT



M. Jean FONTENEAU  
Maire de Clamart



1er Adjoint :  
M. CHARRE



2e Adjoint :  
M. BESNARD



3e Adjoint :  
M. ETRING



4e Adjoint  
Dr JOUANNIN

Elu au premier tour des élections municipales le 13 mars, le nouveau Conseil a tenu sa première réunion le 18 mars pour procéder à l'élection du maire, des six adjoints réglementaires, du syndic, ainsi que des représentants au Conseil municipal, dans différentes instances et commissions.

A la suite des votes, la municipalité est ainsi constituée :

- Maire : M. Jean FONTENEAU
  - 1er adj. : M. André CHARRE
  - 2e adj. : M. Jean BESNARD
  - 3e adj. : M. Roger ETRING
  - 4e adj. : Docteur Michel JOUANNIN
  - 5e adj. : M. Maurice HERVET
  - 6e adj. : Mme Claude CHAPPEY
- M. Bernard GODFROY a été élu syndic du Conseil municipal.

## REPRÉSENTATION MUNICIPALE DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATIONS ET SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- Commission administrative du Bureau d'aide sociale (4 membres) : MM. CHARRE, OBADIA, FRAYSSINHES, Mme PERNIN.
- Conseil d'Administration de l'Office municipal d'H.L.M. (4 membres) : MM. ETRING, Mme DUSAILLY, BIGEON, CROVACE.
- Conseil d'Administration de la maison de retraite Sainte-Emille (2 membres) : M. FONTENEAU, Mme MONOD.
- Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles (2 membres) : Mme IGNAZI, M. MILLEREUX.
- Syndicat intercommunal du cimetière du Parc : Titulaire : M. FONTENEAU. Suppléant : M. LANGFELDER.
- Syndicat intercommunal du lycée, rue du Fort (3 membres) : M. FONTENEAU, Mme IGNAZI, M. FOUCHER.
- Syndicat intercommunal du personnel (3 membres) : MM. FONTENEAU, CHARRE, Mme DUSAILLY.
- Syndicat des Eaux : Titulaire : M. ETRING. Suppléant : M. DUMONT.
- Syndicat des Pompes Funèbres : Titulaire : M. GODFROY. Suppléant : M. MOLIN.
- Syndicat de l'Electricité : Titulaire : M. LANGFELDER. Suppléant : M. FRAYSSINHES.
- Syndicat du Gaz : Titulaire : M. HERVET. Suppléant : M. KEHYAYAN.
- Syndicat pour l'Assainissement de la Bièvre. Titulaire : M. DECOMBLE. Suppléant : M. ROUFFIAC.
- Syndicat d'Initiative (6 membres) : Mme MORTIER, Mme BRAMONT, MM. GODFROY, DOUCET, BIGEON, WAROUX.
- Conseil de la Prophylaxie dentaire (6 membres) : MM. JOUANNIN, KECHICHIAN, FRAYSSINHES, ROUFFIAC, Mmes IGNAZI, MONOD.
- Société d'Economie mixte de Rénovation (5 membres) : M. FONTENEAU, Mme IGNAZI, MM. DUMANI, FRAYSSINHES, DOUCET.

## INSTITUTIONS MUNICIPALES AYANT UN COMITÉ DE GESTION PARTICULIER

- Conseil d'Administration du dispensaire municipal (6 membres) : MM. les docteurs JOUANNIN, LEPAULARD, MM. DERRE, KECHICHIAN, FRAYSSINHES, Mme MONOD.
- Conseil d'Administration du conservatoire de musique (4 membres) : Mme CHAPPEY, MM. OBADIA, DERRE, BESNARD.
- Bureau de l'Harmonie municipale (2 membres) : MM. GODFROY, OBADIA.
- Comité de gestion des centres de loisirs (2 membres) : MM. MILLEREUX, LE ROYET.
- Comité de gestion des bibliothèques (3 membres) : Mme CHAPPEY, Mme DUSAILLY, M. LE ROYET.
- Comité des jumelages (6 membres) : MM. BESNARD, ROUFFIAC, MOLIN, DOUCET, GODFROY, WAROUX.
- Comité des fêtes (12 membres) : MM. GODFROY, BESNARD, DOUCET, OBADIA, MOLIN, DUMONT, CROVACE, ROUFFIAC, DECOMBLE, KEHYAYAN, Mme MONOD, Mme BRAMONT.
- Office municipal des Sports (6 membres) : MM. BESNARD, MOLIN, GODFROY, MILLEREUX, WAROUX, KEHYAYAN.
- Comité directeur du Club Sportif Municipal (5 membres) : MM. BESNARD, LANGFELDER, WAROUX, MILLEREUX, ROUFFIAC.
- Office municipal de la Jeunesse (5 membres) : MM. BESNARD, GRANDJEAN, MOLIN, CROVACE, Mme DUSAILLY.
- Conseil d'Administration de l'université populaire (6 membres) : Mme CHAPPEY, MM. DERRE, GODFROY, LE ROYET, ROUFFIAC, LEPAULARD.

## COMMISSIONS MUNICIPALES

- Commissions des adjudications : MM. ETRING, CHARRE, DUMANI, CROVACE, MILLEREUX, DUMONT, Mme DUSAILLY.

- Commission extra-municipale des marchés (3 membres) : MM. FRAYSSINHES, GRANDJEAN, Mme PERNIN.
- Commission paritaire du Personnel, de l'Hygiène et de la Sécurité (4 membres) : Mme MORTIER, Mme MONOD, MM. CHARRE, LE ROYET.
- Commission Urbanisme, Logement, Projets d'équipements communaux : MM. ETRING, DOUCET, KECHICHIAN, DUMANI, docteur JOUANNIN, LANGFELDER, DERRE, ROUFFIAC, Mmes DUSAILLY, IGNAZI.
- Commission Voirie, Stationnement, Circulation : MM. MARCHIER, FOUCHER, MOLIN, Mmes IGNAZI, MONOD, MM. DUMANI, OBADIA, DOUCET, LANGFELDER, BIGEON, Mme DUSAILLY.
- Cadre de vie, Espaces verts, Environnement, Equipement urbain : MM. DUMANI, BIGEON, DUMONT, Mmes DUSAILLY, IGNAZI, BRAMONT.
- Enseignement : Mmes IGNAZI, MORTIER, BRAMONT, MM. FRAYSSINHES, FOUCHER, MARCHIER, DUMONT, CHARRE, COVACE.
- Emploi — Développement industriel et commercial : MM. GRANDJEAN, DECOMBLE, LE ROYET, KEHYAYAN, HERVET, CROVACE, DERRE.
- Sports — Loisirs — Jeunesse — Jumelages : MM. BESNARD, GRANDJEAN, Mme MORTIER, MM. DOUCET, DECOMBLE, MILLEREUX, WAROUX, LANGFELDER, GODFROY, KECHICHIAN, MOLIN, Mme IGNAZI.
- Fêtes publiques et cérémonies : (Les membres du Comité des fêtes élus par le Conseil.)
- Affaires culturelles : Mmes CHAPPEY, DUSAILLY, MORTIER, MM. HERVET, MOLIN, GODFROY, docteur LEPAULARD, DERRE, BESNARD LE ROYET.
- Affaires sociales : MM. CHARRE, OBADIA, FRAYSSINHES, Mmes PERNIN, BRAMONT, MORTIER, docteur JOUANNIN, DUMANI, MOLIN, KECHICHIAN.
- Action sanitaire : Docteur JOUANNIN, MM. CHARRE, FOUCHER, KECHICHIAN, docteur LEPAULARD, Mmes MONOD, CHAPPEY.
- Administration et gestion : MM. HERVET, DOUCET, MARCHIER, FOUCHER, Mmes IGNAZI, MORTIER.
- Finances : Cette commission regroupera les présidents de commissions et les conseillers volontaires.
- Travaux : MM. CHARRE, ETRING, DUMANI, KECHICHIAN, docteur JOUANNIN, DUMONT, CROVACE, LANGFELDER, FOUCHER, Mme IGNAZI, MM. OBADIA, MARCHIER.
- Relations publiques — Information — Commerce : M. GRANDJEAN, Mmes BRAMONT, PERNIN, IGNAZI, MM. BIGEON, WAROUX, DUMANI, HERVET, FRAYSSINHES, DERRE, GODFROY, FOUCHER, ROUFFIAC, Mme MORTIER.

## DÉLÉGATIONS A DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

- Statistique agricole : M. HERVET.
- Garage municipal : M. CHARRE.
- C.E.S. « Bretagne » : M. ROUFFIAC.
- C.E.S. « Petits Ponts » : M. MARCHIER.
- C.E.S. « Alain Fournier » : M. GRANDJEAN.
- C.E.S. « Maison Blanche » : M. FONTENEAU.
- C.E.T. « Estienne-d'Orves » : M. GRANDJEAN.
- C.E.T. « Bièvres » : M. LE ROYET.
- Lycée intercommunal : M. FONTENEAU.

Au cours de cette réunion du 18 mars, le Conseil a décidé la création, conformément à la loi, de quatre postes d'adjoints supplémentaires, qui seront pourvus ultérieurement, après approbation préfectorale.

Dans notre prochaine édition, nous publierons la liste complète du Bureau municipal, avec les attributions de chaque adjoint, les jours et heures de réception.



5e Adjoint  
M. HERVET



6e Adjoint  
Mme CHAPPEY



Syndic :  
M. GODFROY

## RÉSULTATS DU SCRUTIN DU 13 MARS 1977

	1er sec.	2e sec.	3e sec.	4e sec.	5e sec.	6e sec.	7e sec.	8e sec.	9e sec.	10e sec.	11e sec.	12e sec.	13e sec.	14e sec.	15e sec.	16e sec.	17e sec.	18e sec.	19e sec.	20e sec.	21e sec.	22e sec.	Totaux
Inscrits .....	1238	1444	1274	1550	1338	1521	1206	1511	1592	1636	1426	1517	1214	1640	1743	1416	1425	1648	1339	1677	2047	2114	33516
Votants .....	859	1011	885	1079	912	1093	831	1114	1089	1125	995	1110	833	1189	1246	1074	1045	1191	945	1130	1476	1536	23768
Nuls .....	23	25	18	34	24	25	20	35	32	34	35	29	24	22	28	18	19	21	14	19	20	42	561
Suf. exprimés	836	986	867	1045	888	1068	811	1079	1057	1091	960	1081	809	1167	1218	1056	1026	1170	931	1111	1456	1494	23207
Union des Démocrates pour l'Action Municipale et Sociale M. Fonteneau	441	626	535	598	502	694	458	633	682	661	610	654	436	686	598	499	403	409	335	496	520	751	12227
Union de la Gauche M. Durand ..	395	360	332	447	386	374	353	446	375	430	350	427	373	481	620	557	623	761	596	615	936	743	10980

# LA CAMPAGNE " FRAUDE ELECTORALE "

Dès que les résultats définitifs des 22 bureaux de vote de Clamart ont été connus et que l'Union de la Gauche s'est vue contrainte de constater, comme en 1965 et en 1971, que pour une troisième fois c'était encore la défaite, le leader de cette liste déclara publiquement à la salle des fêtes de la mairie que le scrutin était truqué, qu'il y avait fraude électorale et qu'il demandait l'annulation des élections.

Cette proclamation ouvrait la campagne de presse, d'affiches, de tracts qui ont déferlé sur la commune et propagé cette nouvelle : « Il y a eu fraude électorale ».

M. Durand ne se rendait pas compte alors qu'il mettait en cause les 200 personnes qui sur les 22 bureaux de vote assurent à chaque élection le bon fonctionnement du scrutin. Sur ces 200 personnes, la moitié sont les représentants de sa liste, militants des partis associés dans l'Union de la Gauche.

Dans chaque bureau, toute la journée, ces militants sont présents, ils assurent, comme ceux des autres formations, le bon fonctionnement du scrutin, ils admettent au bureau de vote les électeurs en effectuant tous les contrôles réglementaires, ils dépouillent les urnes, contrôlent le décompte des voix, participent à la rédaction du procès-verbal garantissant la sincérité du scrutin.

Comment tous ces militants de la Gauche auraient-ils pu admettre qu'à un quelconque moment de la journée, ils ne remplissaient pas leur mission, comment pourraient-ils alors y avoir des fraudes qu'ils n'auraient pas dénoncées, signalées, fait enregistrer.

Pour couvrir la défaite, pour ne pas reconnaître démocratiquement la victoire de la liste « Fonteneau », il fallait trouver un argument, un nouveau slogan, faire naître un climat de suspicion, alors... le thème de la fraude électorale était un excellent cheval de bataille ou plutôt une bonne excuse pour expliquer la défaite.

Il fallait pourtant se rendre à l'évidence :

la liste d'Union des Démocrates totalisait :

12 227 suffrages soit 52,69 % des suffrages exprimés

la liste de l'Union de la Gauche totalisait :

10 980 suffrages soit 47,31 % des suffrages exprimés.

La liste d'Union des Démocrates était proclamée élue, la majorité des Clamartois et des Clamartois avait renouvelé leur confiance à Jean Fonteneau, maire sortant.

MM. Durand, Eliot, Le Tiec inscrivaient alors sur le procès-verbal de l'ensemble des bureaux de vote une demande d'annulation du scrutin, en faisant état de deux incidents constatés dans deux bureaux de vote de la commune.

MM. Durand et Le Tiec déposèrent ensuite un mémoire au Tribunal Administratif, en demande d'annulation des élections pour fraude électorale. Sur ce mémoire, ils citaient trois anomalies. De la troisième, personne n'en avait entendu parler au cours de la journée. En aucune manière les représentants de la liste de l'Union de la Gauche n'en avaient fait état à la présidente du bureau ; aucune remarque n'était inscrite au procès-verbal sur cette troisième affaire.

## LES INCIDENTS INSCRITS DANS LE MEMOIRE EN DEMANDE D'ANNULATION —

● Le premier concerne le quatrième bureau de vote, rue de la Maison-Blanche.

L'urne de ce bureau n'était pas fermée à clé, les passants des serrures n'avaient pas été bouclés.

Les opérations de vote ont été ainsi suspendues de 15 h 40 à 16 h 10.

Lorsque M. le Maire a été informé de cet incident, il s'est immédiatement rendu sur les lieux.

Il a alors constaté qu'effectivement le système de fermeture de l'urne n'avait pas été mis en

place à 8 heures du matin lors de la fermeture de l'urne. Les deux cadenas avaient bien été mis en place, mais les passants des fermetures n'ayant pas été engagés dans la rainure prévue au bord du couvercle ; la fermeture de l'urne était inefficace.

Il y avait une erreur technique, mais pouvait-il y avoir fraude ?

M. le Maire constatait :

1° que les assesseurs constituant le bureau comprenaient bien deux représentants de l'Union de la Gauche et que les délégués de cette liste étaient bien présents dans le bureau de vote depuis l'ouverture du scrutin.

2° que depuis 8 heures du matin la liste d'Union de la Gauche avait toujours eu des représentants qualifiés dans le bureau de vote.

3° que chaque représentant des deux listes avait reçu, lors de la fermeture des cadenas, la clé de chacun des deux cadenas.

4° que personne n'avait constaté d'aucune manière que le couvercle de l'urne ait été ouvert.

Face à ces réalités, M. le Maire, ayant sollicité la remise des clés dont les assesseurs étaient dépositaires, recevait la clé d'un cadenas, il l'ouvrait, assurait, sans ouvrir l'urne — et ce, devant 100 personnes —, la mise en place du passant dans la rainure, bloquait la fermeture, puis remplaçait le cadenas. Il ne lui était pas possible de faire de même sur la seconde fermeture, le représentant de la liste de l'Union de la Gauche, n'acceptant pas de mettre la clé à la disposition du maire.

Les électeurs présents étaient alors invités à exprimer leur vote.

Le fait que les clés étaient entre les mains de représentants des deux listes, il était absolument impossible d'ouvrir l'urne sans la participation des deux dépositaires des clés. Il fallait en toute bonne foi reconnaître que le système de fermeture de l'urne avait mal fonctionné, mais que jamais il n'avait pu y avoir fraude, puisque personne n'avait ouvert cette urne.

Le soir, au dépouillement du scrutin, le bureau pouvait constater que le nombre d'enveloppes contenues dans l'urne était identique au chiffre du registre d'émargement.

● Le deuxième incident concerne le quinzième bureau de vote.

Un assesseur de la liste d'Union de la Gauche signalait, après la clôture du scrutin, qu'un assesseur de l'autre liste, avait substitué une enveloppe.

La présidente du bureau de vote requérait un inspecteur de police présent dans la salle, l'enveloppe qui était vide et pliée en quatre était récupérée, et l'auteur reconnaissait qu'il avait ramassé cette enveloppe afin de la joindre à celles qui étaient dans l'urne.

Cette attitude était certes absurde et l'on ne voit pas ce que pouvait changer au résultat du scrutin une enveloppe vide. L'incident ayant été réglé sous l'autorité d'un officier de police, le dépouillement du scrutin se déroula normalement.

Le troisième incident, dont personne n'avait parlé au cours de la journée, apparaît tout à coup au mémoire déposé par MM. Durand et Le Tiec.

Il est ainsi exprimé « au même bureau, les noms d'un certain nombre d'électeurs ont été émargés sur les listes dont il sera établi qu'ils n'ont pas pris part au vote ».

Il est particulièrement facile de répondre qu'en ce bureau, comme dans tous les autres, le bureau de vote a été normalement constitué le matin et qu'il comprenait, comme ailleurs, des représentants de la liste de l'Union de la Gauche.

Que tout au cours de la journée, les électeurs ont été accueillis, les deux formations étant toujours présentes au bureau, selon les règles :

— un assesseur recevait la carte d'électeur et la pièce d'identité, vérifiait ces documents, annonçait le numéro d'inscription.

— un autre assesseur, placé de l'autre côté de l'urne, annonçait

le nom et l'adresse de l'électeur.

L'assesseur en possession des papiers donnait son accord, l'électeur était alors invité à voter et l'émargement était effectué sur le registre.

Comment, dans ces conditions, des électeurs auraient-ils pu être émargés sans avoir pris part au vote ?

Le procès-verbal établi par l'ensemble du bureau constatait que 1 246 noms étaient émargés, que 1 247 enveloppes étaient trouvées dans l'urne, qu'un émargement avait pu être omis, mais qu'il était impossible que des électeurs aient pu être émargés alors qu'ils n'auraient pas émis leur vote.

Ainsi, face aux arguments appuyant la requête de MM. Durand et Le Tiec, il a été bien facile de rétablir les faits et circonstances à leur juste dimension et de témoigner que jamais lors du déroulement du scrutin dans les 22 bureaux de vote de la commune, il n'y avait eu de fraude électorale.

Nous devons à tous les Clamartois ces explications afin de rétablir la vérité et de lutter contre cette forme particulièrement néfaste de propager des affirmations erronées afin de créer la suspicion et le doute sur les attitudes des responsables de la liste d'Union des Démocrates conduite par Jean Fonteneau.

## VACANCES POUR LE TROISIÈME AGE

Comme chaque année, le Bureau d'Aide Sociale, organise des vacances pour les personnes âgées de CLAMART, dans la propriété communale de COUSSAY-LES-BOIS, dans la VIENNE.

Trois séjours :  
— du 14 mai au 28 mai.  
— du 29 mai au 11 juin.  
— du 11 juin au 25 juin.

Les demandes d'inscription doivent être déposées à la mairie, Bureau d'Aide Sociale.

Priorité sera donnée aux personnes isolées, et à celles dont les ressources sont faibles (non imposables sur le revenu).



**MARBRERIE DE CLAMART - INTER**  
181, rue de la Porte-de-Trivaux  
Tél. : 631-75-03 92140 CLAMART  
REMISE SPÉCIALE AUX MUTUALISTES

**TERRASSEMENT MECANIQUE ET MANUEL**  
pour immeubles — sous-œuvres — sous-sols profonds — égouts — démolition —

**ENTREPRISE ANDRÉ MOSER & Cie**  
6 bis, rue de la Ferme  
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT — Tél. : 605-99-93  
604-44-82  
DÉPÔT A CLAMART, VOIE D'IGNY

**CLAMART**

UNE  
VILLE  
PROPRE

**c d e**

3, av. Jean-Baptiste-Clément  
92140 CLAMART

TÉL. : 645.77.00

**LIBRE  
SERVICE  
BOIS**

### DISTRIBUTEUR STOCKISTE

- Bois pré-travaillés : PROBOIS
- ESCALIERS ESCAMOTABLES
- ESCALIER HÉLICOÏDAL « YSERON »
- FENÊTRES pour toits en pentes
- CRÉMAILLÈRES « SOVELLA »
- TIROIRS DE RANGEMENT « C.D. »
- PORTES DE SÉPARATION « M.G.E. »
- PORTES ACCORDÉON BOIS « PELLA »
- PORTES-MIROIR « WILLANDRY »
- « DALAMI »

Tout ce qui concerne votre intérieur

- PAPIERS PEINTS
- PEINTURES
- PANNEAUX DÉCORATIFS

DÉBIT A VOS MESURES

CONCESSIONNAIRE DES

- PORTES DE PLACARDS PLIANTES  
pratiques — décoratives — pose facile



**Soif d'aujourd'hui.**





M. et Mme DELEMOTTE (hors concours). Costumes originaux symbolisant le feu et l'eau. (Ce couple a été lauréat depuis quatre ans.)



Une partie des costumes avant la distribution des primes et des lots. (Photo F. LAPIERRE.)

## GRAND BAL COSTUMÉ DE LA MI-CARÊME

Pour la cinquième fois, le Comité des fêtes a eu la joie de voir se dérouler, sous son égide, le bal costumé de la mi-carême. Le public, un peu moins nombreux qu'en 1976, et ce, à cause des vacances scolaires, fut accueilli dans le gymnase du stade bien décoré avec parterre de fleurs, de plantes, guirlandes, oriflammes et projecteurs de couleurs.

A l'entrée, le service d'ordre exigeait une tenue correcte afin que ce bal garde sa réputation d'élégance et de bon ton.

De nombreux costumes se remarquaient dans des styles très différents, certains de ces costumes étant confectionnés par les concurrents eux-mêmes : couple marquis Louis XIV, Second Empire, Louis XIII, Spartacus et ses deux charmantes esclaves, Louis XVI avec page, duc et duchesse Renaissance, Méphisto et la Fée, le couple Mimi-Pinson, l'entraîneuse de salon, sans oublier le couple (hors concours cette année) le « symbole du feu et de l'eau ».

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à cette soirée une délégation allemande de la Volkshochschule de Lünebourg en voyage dans notre ville accompagnée de leurs hôtes clamartois.

Michel Lefèvre et son orchestre de variétés a su créer une excellente ambiance pendant toute la soirée. Une attraction originale « Les Cou-doux black theater » présentaient un numéro visuel à la lumière noire. En supplément au programme, le cavalier noir et sa compagne « Nathalia » dans d'excellents exercices de lasso et de fouets.

Le moment très attendu est toujours le résultat du concours de costumes. Le jury a été très embarrassé car chacun avait fait preuve d'originalité, d'imagination et de grande élégance.

Une quinzaine de prix en espèces ont été distribués, d'une valeur de 350 à 100 F, avec des lots importants offerts par les firmes suivantes que nous tenons ici encore à remercier :

- En premier lieu, l'Union des Commerçants et Artisans de Clamart.
- Les Entreprises Bouygues, Goyet.
- Les Sociétés Coca-Cola, Chambourcy, S.E.B., les Produits du Maïs.
- Les concessionnaires Renault (Etablissements Gilson), Simca-Chrysler (Etablissements Médicis).
- Les Etablissements Dalo, Charles et Stone, Phildogil, Feret, Jund.
- Les commerçants : Institut B. Marionnaud, Télé-Condorcet, Mé-tayer-Voyages, Hernando.

Parmi le courrier reçu, nous avons eu des lettres de remerciements pour les lots distribués. Le succès de ce bal est un grand encouragement compte tenu du travail effectué par tous les membres du Comité des fêtes. Notre objectif est de maintenir la qualité de ce bal costumé en gardant les traditions du carnaval et de continuer ainsi à distraire agréablement nos concitoyens.

**B. GODFROY,**

Syndic du Conseil municipal,  
Président du Comité des fêtes.



Un couple très remarqué. Marquis et marquise Louis XV. (Photo F. LAPIERRE.)

## DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

### MOIS DE JANVIER

#### PAVILLONS

M. POPELER, 2-4, rue du Capitaine-Tarron. — M. FROISSART, 19, avenue des Platanes. — M. COLLIN Guy, 11, rue Diderot. — M. NEGRE Christian, 34-36, rue des Closiaux.

#### AGRANDISSEMENT DE PAVILLONS OU MODIFICATIONS

M. CERVESATO, 84, rue des Closiaux. — M. LAUDINAT, 13, rue de la Gaité. — M. GLADIEU, 196, avenue M.-Renaudin. — M. CHIARUZZI, 23, rue Pasteur. — M. BOUTIER, 31, avenue des Acacias. — M. MANZON, 5, rue des Galvents. — M. BRUSCA, 37, rue du Vieux-Chemin-de-Fleury. — Mme BELLMUNT, 18, rue des Plantes. — M. AYADI, 193-195, avenue Jean-Jaurès. — M. DEMIRCIYAN, 75, rue E.-Sarty. — M. PORCHERON, 93, rue du Parc. — M. MARCHI, 18, rue du Parc. — M. SINAPI, villa des Vallées. — Mme GUIBERT, 19, sentier de Fontenay. — M. LE CALVEZ, 10, allée des Framboisiers.

#### OBTENTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE

#### PAVILLONS

M. MATHIEU, 48, avenue de la Sygrie. — M. GALLAS Philippe, 25, rue de Plaisance. — M. VALENTE, 10, rue de la Bourcillière.

#### AGRANDISSEMENT DE PAVILLONS ET MODIFICATIONS

M. HADJ-AMAR, 5, allée du Coteau-des-Vignes. — M. NADJARIAN, 178 bis, avenue H.-Barbusse. — M. IMBAULT, 46, rue de la Porte-de-Trivaux. — M. FIAUDRIN, 8, rue Hébert. — M. CHRETIEN, 56, rue des Coquelicots. — M. CIPRANI, 442, avenue du Général-de-Gaulle. — M. LECOUFFLET Jean, 215, avenue du Général-de-Gaulle. — M. FAURE G., 20, rue du Moulin-de-Pierre. — M. ATDJIAN, 3, rue L.-Cambillard. — M. DIMAMBRO, 5, rue de la Liberté. — Mme TETFORT, 46, rue H.-Gotaudin.

### MOIS DE FÉVRIER

#### CONSTRUCTION DE PAVILLON

M. FASSIO, 10, rue des Carnets. — M. BESSON, 173, rue de Fleury. — Mme LE GELARD, 1, rue des Closiaux.

#### AGRANDISSEMENT DE PAVILLON ET MODIFICATION

M. DUPLOUICH, 20 bis, rue de la Vallée-du-Bois. — O.N.F., 1, rue de Meudon. — M. BENHAMOU, 14, rue de l'Espérance. — M. TERTEMITZ, 20, impasse des Carnets. — M. TRINEAU, 48, rue d'Estienne-d'Orves. — M. MOTTIN, 6, villa Chevreuse. — M. POULARD, 9, impasse Bellevue. — M. MELLOTT, 8, route du Pavé-Blanc. — M. PERETTI, 2, rue Lacombe. — M. BIDJIAN, 17, allée du Fillon. — M. DI MAMBRO, 5, rue de la Liberté. — M. AUTHIER, 131, rue de la Porte-de-Trivaux. — M. LECOCCO, 19, avenue des Acacias. — M. MIROUX, 168, avenue Henri-Barbusse. — M. KOBETZ, 53, rue Marie-Fichet.

#### IMMEUBLE

M. SIERU, M. DRONIOU, Immeuble R + 5 — 15 logements, 48, rue Paul-Vallant-Couturier.

#### OBTENTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE

#### CONSTRUCTION DE PAVILLON

Mme PIERRARD, 7, rue des Champs-Faucillon.

#### AGRANDISSEMENT

M. COUSSEDIÈRE René, 56, rue de la Porte-de-Trivaux. — Mme CAMBAO Maria, 7, sentier des Montquartier. — M. VAN HEE, 5 bis, Villa Schneider. — M. BARRE, 67, rue Marie-Fichet. — M. ROTONDO, 6, rue du Parc. — M. CERRONE, 3, rue P.-Bogaert. — M. FOLLOT, 8, avenue de la Sygrie. — M. LE CARPENTIER, 47, rue des Closiaux. — M. SALVATORE, 27, rue des Platanes. — Mme MASSOTEAU Jeanette, 14, rue des Monts. — Mme CAUCHE, 41-43, rue des Epis-d'Or. — Mme TOUTECHAUD, 7, avenue Victor-Hugo. — M. DELAIRE, 1, rue des Vignes. — M. CAIRA Umberto, 153, rue de la Porte-de-Trivaux.

#### IMMEUBLE

M. COMMUN - S.A. GEFIMA, 83-87, rue de la Porte-de-Trivaux, 2 immeubles R + 2 — 24 logements. — M. GUILLEMIN SEGER, 72 à 76, rue de Châtillon, R + 8 — 54 logements.

### MOIS DE MARS

#### CONSTRUCTION DE PAVILLON

M. NGO THAO, 32, rue Paul-Cadé. — M. FASSIO, 10, rue des Carnets. — M. MEMETEAU, 11, rue du Docteur-Roux. — M. BRUN, 36 bis, rue Jean-Georget.

#### AGRANDISSEMENT DE PAVILLON

M. BENLEVI, 100-102, rue Paul-Padé. — M. GOUGEON, 49 bis, rue Brissard. — M. MAULARD, 46, rue B.-Galliera. — M. BERRIC, 33, rue Pierre-Brossolette. — M. MENARD, 34, rue du Commandant-Duval. — M. VIANDIER, 35-37, rue H.-Gillaudin. — M. GIRAULT, 239, avenue Jean-Jaurès. — M. SOYER, 14, Villa Fleury. — M. MOUTET, 50, avenue du Général-de-Gaulle. — S.A. Ets LÉON, 30, rue de Meudon. — M. MERLE, 5, rue Kermen. — M. CERRONE, 3, rue P.-Bogaert. —

M. COMMEND, 37, rue du Midi. — M. PERREIRA, 34, rue d'Arménie. — M. OHANIAN, 93, avenue Henri-Barbusse. — S.C.I. « Les Bols de Clamart-Sud », 3, rue du Sud. — M. ZIMÉRAY, M. BRIGAND, 25, rue Jean-Georget. — S.C.A.C. Voyages Friedland, M. de KERGUIDAU, 551, avenue du Général-de-Gaulle. — M. JOURDREN, 8-9, allée Gambirinus. — M. SERACINO, 24, rue de la Porte-de-Trivaux. — M. AMELOT, 57, rue de Plaisance. — M. PAROT, 41, rue Condorcet. — Société A.F.O., M. BRILLON, 538, avenue du Général-de-Gaulle.

#### IMMEUBLE

M. SCORIM, M. GUILLEMIN (modificatif) 72, 74, 76, rue de Châtillon, R + 6 — 54 logements.

#### CONSTRUCTION DE PAVILLON

M. POPELER, 2-4, rue du Capitaine-Tarron. — M. COLLIN, 11, rue Diderot. — M. TOURKIA, sentier des Montrous. — M. MITROVIC, 58, rue des Closiaux. — Mme DUFRAISSE Yolande, 49, rue des Closiaux.

#### AGRANDISSEMENT DE PAVILLON

M. POZZO, 19, rue Jean-Jacques-Rousseau. — M. GLADIEU, 196, avenue Marguerite-Renaudin. — M. CHENAUD, 31, avenue des Acacias. — M. LABLONDE, 118, avenue du Général-de-Gaulle. — M. PORCHERON, 93, rue du Parc. — M. LAUDINAT, 13, rue de la Gaité. — M. CHIARUZZI, 23, rue Pasteur. — M. LUTTMANN, 154, avenue Marguerite-Renaudin. — Mme BELLMUNT, 18, rue des Plantes. — M. PASQUIER, 18, rue des Charmettes. — Mme BOUTIN-ARGENSSE, 54, rue Kermen.

## 9<sup>ème</sup> Fête des Petits Pois du 4 au 12 Juin 1977

### SAMEDI 4 JUIN :

- Bal d'ouverture avec José Cando et son orchestre.
- Couronnement de la reine et de ses demoiselles d'honneur.

### DIMANCHE 5 JUIN :

- Tournoi international de football.
- Course cycliste dans le centre ville.
- Compétition de judo.
- Fête bretonne sur le terrain de jeux de la cité de La Plaine.

### MARDI 7 JUIN :

- Super-gala de catch.

### MERCREDI 8 JUIN :

- Fête enfantine au gymnase du stade Hunebelle.

### JEUDI 9 JUIN :

- Concert par la musique des gardiens de la Paix, place de la Mairie.

### VENDREDI 10 JUIN :

- Spectacle de variétés et bal du troisième âge.
- Gala de danse avec le concours des professeurs et des élèves du C.S.M.C.
- Concert « Folk-Song ».

### SAMEDI 11 JUIN :

- Tournoi de football corporatif organisé par l'A.S. Plaine.
- Fête enfantine du Haut-Clamart.
- GRAND BAL DES PETITS POIS.

### DIMANCHE 12 JUIN :

- CAVALCADE DU HAUT-CLAMART.
- PIPIOU PARADE : défilé carnavalesque avec fanfares, majorettes, groupes dansants, burlesques, folkloriques, grosses têtes et chars fleuris.

## U. N. A. F. A. M.

Union des Familles des Malades Mentaux et de leurs Associations

Dans le cadre de la loi destinée à lutter contre les maladies mentales, M. le Préfet des Hauts-de-Seine a, par arrêté du 6 septembre 1972, créé 21 secteurs de psychiatrie générale, soit un secteur par tranche de population de 70 000 habitants et 7 secteurs de psychiatrie infanto-juvénile. Chaque médecin-chef de secteur, assisté d'une équipe médico-sociale, assume la pleine responsabilité médicale et technique du secteur.

La Section des Hauts-de-Seine de l'U.N.A.F.A.M. possède des sections locales dans de nombreuses communes du département, ce qui lui permet d'être présent dans la plupart des secteurs de psychiatrie.

Afin de pouvoir coordonner nos efforts, nous avons, dans l'intérêt des malades et des familles, sollicité des médecins-chefs de secteur une rencontre entre le personnel soignant de leur service et les délégués de l'U.N.A.F.A.M. habitant dans le secteur. Nous avons déjà été reçus par plusieurs d'entre eux et nous entendons ne pas en rester là, en espérant rencontrer au cours des prochains mois ceux que nous n'avons pas encore vus.

C'est ainsi que dans notre secteur, nous avons été reçu par M. le Docteur Carrère, médecin-chef du 17<sup>e</sup> secteur, à l'hôpital de Villejuif, dont le dispensaire d'hygiène mentale se trouve au Petit-Clamart, 142, rue de la Porte-de-Trivaux, tél. : 630.82.45. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme BOUTIN, assistante sociale qui assure une permanence quotidienne.

Maintenant que la sectorisation a été mise en place dans notre département, maintenant que la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées a été votée par le Parlement,

il est nécessaire, plus que jamais, que soient connus les besoins des malades, des anciens malades et de leurs familles.

Nous pourrions faire mieux si nous étions plus nombreux !

Vous qui n'êtes pas indifférents aux problèmes que pose la santé mentale, adhérez à l'U.N.A.F.A.M., section des Hauts-de-Seine, 8, rue de Montyon, 75009 PARIS-9<sup>e</sup>. Téléphone : 523.19.59. Vous pouvez aussi écrire ou téléphoner à M. VANTU, secrétaire de l'U.N.A.F.A.M., section de Clamart, 2, rue Boileau, 323, 92140 CLAMART. Tél. : 631.68.65 (après 19 heures).





## Ets Paul BAI & Fils

Concessionnaire **ARTHUR MARTIN**

INSTALLATIONS THERMIQUES  
INSTALLATIONS SANITAIRES

MAGASIN :

1, PLACE DE LA GARE, 92140 CLAMART — 642-35-92

BUREAUX ET ATELIERS :

2, ALLÉE VICTOR-HUGO, 92140 CLAMART — 642-87-20

COTILLONS — FARCES — PHOTO

### VAROU PHOTO

Distribue

KODAK - POLAROID - KEYSTONE  
ainsi que toutes les grandes marques

5, avenue René-Samuel  
(près Mairie)

92140 CLAMART  
Tél. : 644-79-27

OUVERT PENDANT LES VACANCES

FLEURISSEZ

CLAMART

AU RENDEZ-VOUS DE

# CHASSE

CARREFOUR DU PETIT-CLAMART

RÉSERVATION : 631-11-95

POUR VOS DINERS : CADRE AGRÉABLE  
SPÉCIALITÉS  
TRÈS BONNE CAVE

PARKING

Fermé le mercredi

## FRERES DES HOMMES A CLAMART

Un film porteur d'espoir "Le paysan du Gange"

Le mercredi 30 mars, à la salle des fêtes de la mairie, plus de 700 personnes ont pu voir, à l'occasion de trois séances organisées par l'équipe locale (1), un témoignage direct de la manière de vivre et de travailler des habitants des villages du nord de l'Inde et du Bangladesh.

Ces images concrètes ont montré la dignité de ces paysans, leur sens profond de la tradition, de la famille, de la religion, et surtout leur courage face à des conditions de vie difficiles, qu'aucun d'entre nous ne pourrait accepter et supporter : En effet, leurs efforts peuvent être anéantis à tout moment par des éléments qui ne dépendent pas d'eux ; qu'une sécheresse de quelques semaines, une pluie trop violente, ou une invasion d'insectes surviennent, et le travail d'une année est gâché. Que la maladie frappe un homme adulte, et c'est la catastrophe pour toute sa famille.

Et pourtant, les volontaires de « Frères et Hommes » qui vivent et travaillent avec ces habitants du Tiers Monde constatent chaque jour que, s'ils sont soutenus par un minimum de moyens techniques, de formation et d'organisation, ils parviennent progressivement à améliorer leur situation : alimentation, santé, salubrité de leur habitat et de leur environnement, organisation communautaire pour acheter semences, engrais et outils dans de meilleures conditions et pour vendre leurs produits sans être exploités par des intermédiaires.

La plupart des pays du Tiers Monde ont mis en place des structures de développement afin que les populations deviennent moins dépendantes des circuits internationaux et se suffisent à eux-mêmes. Leur atout, c'est le potentiel de courage et d'intelligence des habitants. Mais les moyens dont ils disposent sont insuffisants pour assurer cette formation partout et aussi bien qu'il

serait nécessaire. C'est à cet échelon que « Frères des Hommes » a choisi d'agir, en envoyant avec les fonds recueillis en Europe, des animateurs et animatrices non salariés et compétents au cœur des populations les plus démunies d'Asie, d'Afrique, et d'Amérique Latine. Ils partagent leur travail, leurs fêtes, parlent leur langue et méritent leur confiance.

Avant d'apporter techniques et financement, il faut parler à la raison et au cœur de l'homme : Si les intéressés ne comprennent pas l'utilité de la construction d'un barrage, d'une route ou d'un dispensaire, ils n'en assureront pas la continuité et on verra de coûteux canaux d'irrigation s'ensabler faute d'entretien, des pépinières étouffées par des mauvaises herbes, des dispositifs anti-érosifs s'effriter faute de soins, des écoles désertées parce qu'elles ne répondent pas aux besoins et aux réalités quotidiennes.

Mais pour que cette action sur le terrain ne reste pas une goutte d'eau dans la mer, il faut qu'il y ait en même temps un profond changement des relations internationales. « Frères des hommes n'a pas compétence en ce domaine, mais espère, par la diffusion d'une image plus juste des habitants du Tiers Monde, amener nos concitoyens, et en particulier ceux qui agissent dans et sur le Tiers Monde, à accepter une meilleure répartition mondiale des ressources techniques et financières de la planète, afin que les formes positives de l'aide internationale soient développées et que certaines maladroites ou certaines formes d'exploitation cessent.

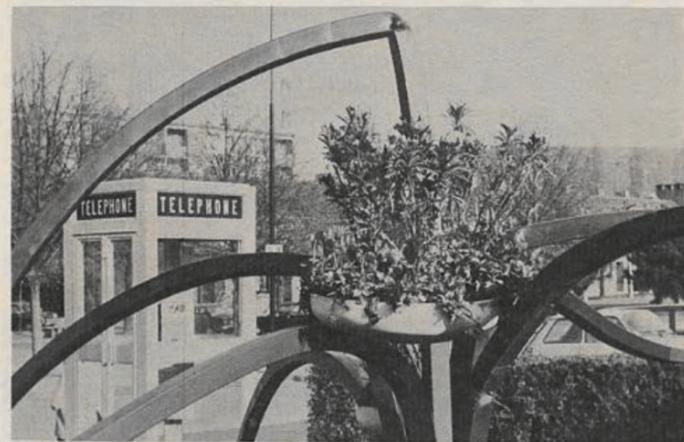
Ce travail d'information en Europe est assuré par des équipes locales comme celle de la région Sceaux-Clamart. Nous recherchons actuellement sur la commune des personnes qui pourraient y consacrer un peu de



L'amélioration des semences et des engrais permet aux paysans bengali de tirer plus de profit d'une surface très réduite.

temps. Nous pensons mettre sur pied une campagne d'information dans les salles d'attente des médecins, salons de coiffure, etc., et tenir au mois de juin, à la « Fête des Petits Pois », un stand-exposition. Mais nous souhaitons surtout organiser le plus possible de projections-débats. Nous disposons pour cela de films et de diapositives, d'un projecteur 16 mm et de conférenciers, tout ceci étant, bien entendu, gratuit. Nous serons reconnaissants à toute association, club, école ou simplement groupes d'amis ou de voisins de prendre contact avec nous s'ils désirent une projection, car avant même de vouloir aider les hommes du Tiers Monde il faut commencer par les mieux connaître et comprendre.

(1) FRERES DES HOMMES, 9, rue de Savoie, 75006 PARIS. Tél. : 033.05.71. Centre régional : Animathèque, 21, rue des Ecoles, 92330 Sceaux U.X. Téléphone : 350.05.96. Responsable pour Clamart : Jean-Paul KAN, 40, rue Cécille-Dinant, CLAMART. Tél. : 736.16.48 ou 642.08.00



L'ouvrage après sa destruction. (Photo F. LAPIERRE.)

## ENCORE DU VANDALISME...

Un acte de sabotage particulièrement odieux a été perpétré à la Cité de la Plaine : la destruction de la réalisation décorative édifée devant le Centre commercial.

Pour répondre aux vœux exprimés par de nombreux habitants, nous avions recherché des motifs décoratifs pour agrémenter les abords de ce Centre.

Après de nombreuses études, les ouvriers de l'Office proposèrent d'exécuter un ouvrage de leur choix. Le responsable des espaces verts : M. Bindschedler conçut cette œuvre qui fut ensuite réalisée par M. Hugeron et acceptée par les membres du Conseil d'Administration.

Dans l'enthousiasme général, fut décidé l'édification de cette décoration agrémentée d'une hauteur d'environ trois mètres, avec une envergure d'un mètre cinquante, scellée sur la partie de la pelouse, devant un parterre de fleurs, à proximité du Centre commercial.

Sa détérioration est ressentie par l'ensemble du personnel de l'Office comme une offense à leur travail. Elle met en évidence le mépris que certaines personnes affichent envers les travaux quotidiens exécutés par les ouvriers de l'O.P.H.L.M.

Combien sont décourageants pour les jardiniers les sabotages de massifs de fleurs, les arrachages d'arbustes, le piétinement systématique et malveillant des pelouses.

Lassantes pour les ouvriers d'entretien ces trop nombreuses dégradations dans les parties communes.

Navrants pour les femmes de ménage ces amoncellements de papiers et de débris dans les entrées et les escaliers.

Quoi de plus démoralisant pour les employés de notre organisme que d'être pris à partie par des locataires grincheux mécontents de règlements ou de décisions dont ils ne sont que les exécutants.

Enfin, victimes de reproches contradictoires, les gardiens sont alternativement accusés de sévérité excessive ou de faiblesse condamnable.

Je voudrais profiter de cet incident particulièrement regrettable, pour remercier tous les membres du personnel de notre Office. Chaque locataire devrait comprendre que ce sont des travailleurs au service de la communauté, dont bien souvent la tâche est difficile à exécuter, surtout quand ils cherchent à satisfaire les désirs exprimés.

Créer un climat de compréhension réciproque passe nécessairement par le respect de la personne et du travail de tous ceux qui concourent à améliorer la vie de l'ensemble des habitants de nos immeubles.

Roger ETRING,  
Maire adjoint,  
Président de l'Office d'H.L.M.

## TOUTES ASSURANCES et COMPAGNIES

Cabinet P. JOUBERTON

AGENT « UNION ASSURANCES DE PARIS »

TOUTS LES MARDIS ET SAMEDIS MATIN ET SUR RENDEZ-VOUS

61, rue Paul-Vaillant-Couturier  
92140 CLAMART

Tél. : 642-02-29

## Entreprise R. BONHOMME

475, avenue de la Libération, 92140 CLAMART  
Tél. : 630-00-67

Tous matériaux de construction  
et de décoration d'occasion

# Fleurissez

# Clamart...



DIRECTION RÉGION PARISIENNE — 45, rue Camille-Desmoulins — 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX  
Tél. : 645-21-44 (lignes groupées)

## SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE LA ROUTE

Anciennement LASSAILLY & BICHEBOIS

- TRAVAUX ROUTIERS PUBLICS ET PARTICULIERS
- TERRAINS DE SPORT — COURS D'ÉCOLES
- ÉMULSIONS — MATÉRIAUX ENROBÉS



Un soir au Radio-Club. (Photo E. LETROU.)

## RADIO-CLUB DE CLAMART

Grâce aux démarches de l'Association du Réseau des Emetteurs Français et à l'autorisation exceptionnelle de la Direction des Transmissions du Réseau International, le **Radio-Club de Clamart a pu mettre en œuvre le premier répéteur autorisé de France**, sur la bande VHF 145 Hhz. Ce système automatique baptisé Répéteur Ile-de-France FZ 1 THF, permet à tous les radios-amateurs possédant des équipements modestes, ou se trouvant à bord de leur véhicule, d'établir des liaisons à plus de cent kilomètres autour de Clamart.

Le relais Ile-de-France est en effet situé sur le point le plus haut de la région parisienne, au-dessus des locaux du Radio-Club, et favorise donc des liaisons VHF jusqu'ici impossibles. C'est aussi grâce aux membres du club et

aux moyens que l'O.J.C. a mis à notre disposition, que nous avons pu mener à bien cette réalisation.

Nous voudrions par ces lignes aussi, lever une confusion entre deux appellations. Les radios-amateurs sont des personnes autorisées à se servir de postes émetteurs sur des fréquences bien déterminées, après avoir satisfait à un examen technique, et à un contrôle de leurs équipements par un répéteur P.T.T. Ils ne doivent pas être confondus avec des gens qui se disent « amateurs radio » utilisateurs du 27 Hhz, appelée aussi Citizen Band. L'utilisation de postes émetteurs-récepteurs est en effet, soumise à une réglementation P.T.T. bien précise. Il convient de se renseigner avant de faire l'acquisition d'appareils de ce genre.

Amitiés de FIKEY et F6 KEY.

## LE DON DU SANG

Les samedi 19 mars et dimanche 20 mars au Dispensaire Municipal, 55, avenue Jean-Jaurès et au groupe mobile sur l'esplanade du marché du Petit-Clamart plusieurs centaines de Clamartois et Clamartaises sont venus généreusement donner un flacon de sang. On ne soulignera jamais suffisamment l'immense besoin du pays : 4 400 000 flacons doivent être recueillis chaque année pour que soient sauvés, accidentés du travail, blessés de la route, des opérés, des brûlés, de jeunes mères, des nouveaux-nés. Sur notre commune le Centre National de Transfusion organise deux collectes par an (la prochaine les 17 et 18 septembre). L'hôpital Bécclère lui-même peut accueillir des donneurs tous les jours de semaine

(téléphoner au 630.21.22). Beaucoup de nos concitoyens donnent leur sang sur le lieu de leur travail. Soulignons enfin que le Centre de transfusion de l'hôpital Percy constitue une précieuse réserve de sang largement utilisée pour les brûlés et en cas de catastrophes parfois lointaines.

### RÉSULTATS STATISTIQUES :

Se sont présentés au dispensaire : 177 donneurs et au Groupe de la Plaine : 38.

Il faut regretter que 13 d'entre eux, pour des raisons de santé n'aient pu être retenus.

Un grand merci également aux équipes de la Croix-Rouge qui ont sacrifié un week-end entier et apporté leur précieux concours.

Dr JOUANNIN.

## ENCORE UNE BELLE PROPRIÉTÉ CLAMARTOISE QUI DISPARAIT

C'est certainement l'une des plus belles de Clamart, avec ses 5 000 mètres carrés, sa villa de deux étages de style Second Empire, ses communs, ses allées et ses jardins qui s'étagent sur les premiers contreforts du bois de Clamart.

Elle se situe à l'angle de la rue de l'Est, cité Boigues, et de la rue de Bièvres, en face du Carmel.

Parmi les arbres, un cèdre magnifique près de la grille d'entrée, un des derniers de ceux qui avaient été parsemés dans la région et qui provenaient des pépinières de Filassier. Ce dernier, qui avait fait prospérer quelques graines rapportées du Liban par un de ses amis voyageur, était écrivain, moraliste et horticulteur et il avait siégé à la Convention en 1792. Il vendit beaucoup de ses petits plants à Clamart et dans le voisinage. Les vieux Clamartois se souviennent encore du cèdre qui se trouvait près du carrefour des rues de Paris et de Saint-Cloud (Jean-Jaurès et d'Estienne-d'Orves). Le tabac ne s'est-il pas appelé longtemps « Café du Cèdre ».

Cette propriété avait appartenu dans la dernière moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à la famille Boyer. Cela ne vous dit rien, mais « L'eau de Vieillesse des Carmes Boyer » en petit flacon allongé que toutes les familles possédaient alors, vous en dira davantage. C'était le remède miracle comme la teinture d'iode ou l'huile camphrée qui atténuait instantanément les crampes d'estomac, les vapeurs, facilitait la digestion et calmait les maux de tête.

C'est vers 1910 que les descendants Boyer mirent la propriété en location puis en vente. Plusieurs familles s'y succédèrent et le dernier propriétaire en était la famille Tisserand, M. et Mme Tisserand faisaient beaucoup de bien autour d'eux, et comme ils avaient marié et placé leurs nombreux enfants, ils décidèrent de se retirer, de vendre et de prendre retraite dans Paris.

Un constructeur a pris possession de l'ensemble. Aux dernières nouvelles il construira un immeuble à usage résidentiel, semblable à ceux de bonne tenue, qui ont été édifiés dans la cité Boigues, ainsi que des garages.

Mais le cèdre sera conservé en face de celui des Carmélites.

C. FORBIN.

## 1977 - Année de la fleur

### OUI, MAIS,

Pour nous, à Clamart, toutes les années sont des années de la fleur. Toujours davantage des gens fleurissent leurs demeures, toujours davantage des gens fleurissent leurs jardins.

L'année dernière, plus de huit cents maisons fleuries ont été examinées, recensées et notées.

C'est considérable. C'est énorme. Heureusement, une organisation très fine a été mise en place, grâce au concours actif de la Société d'Horticulture de Clamart.

Des jurys de quartiers ont été créés. Malgré les notations croisées, malgré les candidats témoins, malgré toutes les règles et toutes les précautions, il est impossible de jurer que le classement des 800 candidats ne comporte pas quelques erreurs. Certains m'ont écrit à ce sujet et j'en suis heureux.

Cela montre à l'évidence, l'intérêt porté au fleurissement.

### POUR NOUS,

Le fleurissement est important, primordial, car c'est le moyen le plus réel de rendre la ville aimable.

Seuls, ses habitants peuvent donner son caractère à une ville, quelle qu'elle soit.

Il n'existe pas d'autre solution acceptable par les citoyens, que ce soit du fait du coût ou du fait des contraintes.

### A CLAMART,

Beaucoup de personnes sont convaincues que fleurir est un acte à double effet.

Se faire plaisir à soi-même et augmenter le niveau de l'environnement de sa rue.

Le résultat est déjà satisfaisant. Nous sommes sur la bonne voie, et il faut continuer...

### L'ANNÉE DE LA FLEUR, C'EST MAINTENANT.

C'est maintenant que la floraison de l'été et de l'automne se prépare. Les membres des jurys de quartier vont remettre le « Petit livre vert » aux personnes susceptibles d'être candidates.

Publié par des professionnels, cet opuscule contient quelques indications sur le choix des plantes et sur leur culture.

Par ses conférences la Société d'Horticulture de Clamart apporte une aide sérieuse, pour ceux qui ont le désir de se perfectionner.

Signalons la conférence du 7 mai, à 14 h 30, à l'Ecole d'Horticulture, 1, rue de l'Orphelinat, à Meudon, ayant pour objet « Comment fleurir fenêtres, terrasses et balcons », par M. Bonnal, et celle du 4 juin, à 14 h 30, au même endroit : « Choix et soins des arbustes d'ornement ».

### VIVRE MIEUX

Quelles que soient les autres difficultés, quels que soient les désagréments de la vie, nous pouvons faire en sorte que chez nous, à Clamart, nous vivions mieux grâce à un cadre plus agréable.

Tous ceux qui ne se réfugient pas dans la passivité critique à la mode, tous ceux qui n'ont pas renoncé par avance à faire quelque chose, doivent commencer par fleurir.

Si vous pensez que les jurys de quartier n'ont pas remarqué votre maison : écrivez.

Si vous pensez pouvoir aider en quoi que ce soit pour que 1977 soit l'année de la réussite globale : écrivez.

N'oublions pas : le fleurissement se conçoit et se prépare dès maintenant.

Michel DUMANI,  
Conseiller municipal.



## CEREMONIE DU SOUVENIR (F.N.A.C.A.)

Samedi 19 mars 1977, cérémonie du Souvenir au cimetière de Clamart. En effet, il y a quinze ans le « cessez le feu » était proclamé en Algérie.

A cette occasion le comité local de la F.N.A.C.A., en présence de M. le sénateur maire de Clamart J. Fonteneau, entouré des membres du Conseil municipal, des associations d'anciens combattants, du Comité d'Entente de Clamart, A.R.A.C. - A.C.P.G. - A.D.T.R. - F.N.C.R. - F.N.D.I.R.P., les Médailleurs Militaires C.A.T.M., le général Pats, président de la Société d'entraide des membres de l'Ordre national de la Légion d'honneur, des représentants de la gendarmerie et de la police locale, se réunissaient dans le recueillement au monument aux morts.

Après le dépôt de gerbes et la lecture du Manifeste F.N.A.C.A. par le président du comité local M. Bantigny, une minute de silence fut observée à la mémoire de tous les camarades tombés en Algérie, ainsi qu'à tous les hommes tombés au cours des autres conflits, puis M. le Sénateur-Maire de Clamart remit à nos camarades Bedu, Gardet et Jouanne la croix du combattant.

M. Bantigny, président du comité local de la F.N.A.C.A., au nom de tous ses adhérents, tient à remercier de leur présence M. le sénateur-maire J. Fonteneau, ainsi que les membres du Conseil municipal et toutes les personnes réunies pour cette cérémonie.



## COLONIE DE VACANCES 1977

Comme chaque année, la Municipalité prépare les départs en colonies de vacances.

Deux centres de vacances seront organisés :

● à HAUTELUCE (Savoie)  
Fillels et garçons, âgés de 10 à 14 ans.

### Premier séjour pour les filles :

— Départ le lundi 4 juillet à 21 heures.

— Retour à CLAMART, le mercredi 3 août, vers 6 heures (matin).

### Deuxième séjour pour les garçons :

— Départ le mercredi 3 août vers 21 heures.

— Retour à CLAMART le vendredi 2 septembre vers 6 h (matin).

● à COUSSAY-LES-BOIS (Vienne)

Comme l'an dernier, la Municipalité organisera deux séjours Primaires et deux séjours Maternelles.

### Premier séjour :

— Départ CLAMART le lundi 4 juillet (matin).

— Retour COUSSAY le mardi 2 août (matin, arrivée CLAMART 12 heures).

### Deuxième séjour :

— Départ CLAMART le mercredi 3 août (matin).

— Retour COUSSAY le vendredi 2 septembre (matin), arrivée CLAMART 12 heures.

Le nombre de places étant limité, il y a intérêt pour les parents à procéder aux inscriptions

### SANS TARDER.

Les inscriptions sont reçues

A LA MAIRIE, SERVICE ENSEIGNEMENT, aux heures de bureau, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Des imprimés de demande d'inscription sont à la disposition des familles dans les Ecoles.

### PRIÈRE DE VOUS MUNIR DES PIÈCES SUIVANTES :

1. Des bulletins de salaires des mois de février et mars (des personnes vivant au foyer).

2. Les bons de « Bourses de Vacances » délivrés par la Caisse d'Allocations Familiales.

3. Un certificat de cuti-positive et de radiographie.

(Nous attirons l'attention des familles qu'en conformité des arrêtés des 5 mai 1949 et 5 mai 1959, la vaccination B.C.G. est obligatoire pour tous les sujets dont la cuti-réaction est négative).

Ces cuti et radiographie devront être postérieures au 1<sup>er</sup> mars et attestées, soit par le médecin de famille, soit par l'O.P.H.S. (Dispensaire de CLAMART, ou des séances gratuites seront organisées pour les enfants devant partir en colonie).

L'attention des familles est attirée sur le fait que l'O.P.H.S. remplace les cutis par des intradermos à 10 unités.

DES SÉANCES GRATUITES A L'O.P.H.S. auront lieu (Dispensaire Municipal) aux dates ci-après, les mercredis 27 avril et 4, 11, 18 mai et mercredi 1<sup>er</sup> juin de 9 h à 11 h.

Dans ce cas les enfants devront se présenter munis de leur carnet de santé.

4. Le carnet de santé sur lequel devront figurer les attestations médicales des vaccinations :

a) Antivaricelle  
b) Antidiphthérique  
c) Antitétanique  
d) Antipoliomyélique

ou à défaut du carnet de santé, les certificats médicaux (conformément à la loi).

L'inscription des enfants ne sera définitive, qu'après remise de ce certificat AU PLUS TARD LE 9 JUIN 1977.

La participation aux frais de séjour sera fixée selon un barème qui tiendra compte des charges de famille et des ressources du foyer.

La Municipalité examinera avec la plus grande bienveillance, toute situation particulièrement digne d'intérêt.

CLAMART, le 28 mars 1977.

Le Maire de Clamart,  
J. FONTENEAU.

**CLASSES  
ET  
VACANCES  
DE NEIGE**

Le deuxième séjour de classes de neige, s'est déroulé du 2 mars au 1<sup>er</sup> avril, en Savoie, dans les centres de HAUTELUCE, PRALOGNAN et ABONDANCE.

Il concernait huit classes et 233 enfants.

Le premier séjour avait eu lieu du 3 janvier au 2 février, dans les mêmes centres, pour 10 classes et 248 enfants.

Quelques fractures et entorses sont à déplorer, mais dans l'ensemble, les séjours se sont déroulés dans de bonnes conditions et il convient de remercier le personnel d'encadrement et plus spécialement les enseignants qui ont accepté de quitter leurs familles pendant un mois, pour permettre aux enfants de leurs classes, de bénéficier de ces départs à la neige.

Rappelons que les classes sont désignées par M. l'Inspecteur de l'Enseignement, parmi celles des instituteurs et institutrices volontaires.

Pour 1977, ce sont trois classes des ROCHERS, trois de JULES-FERRY, quatre du JARDIN-PARISIEN et huit classes des groupes TRIVAUX, TILLEULS et PEULIERS.

Les familles participent au financement, mais le budget communal supporte la plus grosse part de la dépense.

Juste le temps d'une remise en ordre et le chalet communal de HAUTELUCE recevra le 3 avril, un groupe de jeunes, de 9 à 15 ans, pour les vacances de Pâques, sous la direction de M. BIZIEN, dans le cadre des Centres de Loisirs des Enfants de CLAMART.

**CLAMART-ACCUEIL**

**MISE A JOUR  
ET RECTIFICATIFS**

L'édition du Guide Officiel de notre commune doit être ainsi complétée ou modifiée :

**Page 7, additif :**  
Liste des Commissions Municipales ajouter : Commission des Affaires Sanitaires. Président : Dr JOUANNIN.

**Page 14, rectificatif :**  
Communautés Religieuses Catholiques Sœurs Franciscaines Espagnoles : Hospice Ferrari, 1, place Ferrari. Tél. : 645-34-40 au lieu de 642-01-51.

**Page 24, additif :**  
Association Vivre à Clamart (Pour la qualité de la Vie). Président : M. GIROIRE Jacques, 8, villa Chevreuse. Secrétaire : Mme BORDREUIL, 88, rue Paul-Padé. Tél. : 644-69-55 (Siège de l'association).

**Page 25, rectificatif :**  
Association Amicale des Combattants et Victimes de Guerre et C.A.T.M. Nouveau Président : M. LACROIX, 13, allée de l'île à Clamart, au lieu de M. COUVEGNES.

**Page 25, rectificatif :**  
Association des Combattants Prisonniers de Guerre des Hauts-de-Seine et Combattants Algérie-Tunisie-Maroc (AEPG/CATM). Nouveau Président : M. CEDENOT, 12, rue Albert-Neveu à Clamart au lieu de M. VARIS.

**Page 25, rectificatif :**  
Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et patriotes (FNDIRP). Présidente (lire : Mme DUMAGNY).

**Page 25, rectificatif :**  
Fédération Nationale des Combattants Républicains (FNCR). Permanence : Café-Restaurant « Le Central Michelet », 1, boulevard des Frères-Vigoureux à Clamart, au lieu de « Chez François », 69, rue Hébert.

**Page 33, additif :**  
Laboratoires d'Analyses Médicales — Laboratoire Célerier, 160, av. J.-Jaurès, 92640 CLAMART. Tél. : 642-35-41.

**Page 48, additif :**  
Rubrique Imprimerie : lire PUECH (impr.), 40, rue Condorcet, 92140 CLAMART. Tél. : 642-18-20.

**Page 56, à supprimer :**  
Industries Diverses, rubrique Ferronnerie : DESCHLER.

**Page 63, à supprimer, troisième col. :**  
DESCHLER.

**Page 65, à rectifier :**  
GEDELEC, mettre GETELEC.

**Page 68, additif :**  
PUECH Robert (impr.), 40, rue Condorcet, 92140 CLAMART. Tél. : 642-18-20.

La page n° 34 de « Clamart-Accueil », qui comporte de nombreuses erreurs, doit être remplacée par celle-ci (découpez-là et collez-là à la place de l'ancienne.)

**MÉDECINS**

AUDIA, 5, rue Racine	631-67-63
AURENSAN, EF1 640 Cité de la Plaine, rue de Normandie	630-02-07
BARBIER, 223, av. Victor-Hugo	642-02-60
BLOCH, 1, av. René-Samuel	642-05-59
BOURGUIBA, 30, av. V.-Hugo	642-77-96
BOUVIER, 157, av. Jean-Jaurès	642-38-15
BOUZERAND, 6, rue Paul-Vaillant-Couturier	642-01-09
CATHELINEAU, 56, av. Victor-Hugo	645-82-55
CATHIARD, 128, av. Jean-Baptiste-Clément	642-42-64
CHARBONNEL, 140, av. Jean-Jaurès	642-00-67
CHAZELLE, 33, av. de la République	630-44-45
DAMLAMIAN, 6, rue Paul-Vaillant-Couturier	642-01-09
DEMASSIEUX, 33, rue du Moulin-de-Pierres	642-25-62
DOUBLET (M. et Mme), 2, rue des Carnets	642-36-70
DUPRE, 47, rue d'Estienne-d'Orves	642-03-22
HAMON, 140, av. Jean-Jaurès	642-00-67
JOUANNIN, 49, rue de Fleury JOUQUET, EF1 640 Cité de la Plaine, rue de Normandie	630-02-07
LADORE, 229, av. Victor-Hugo	642-50-17
LAPORTE, 140, av. J.-Jaurès	642-00-67
MARTINE, 140, av. J.-Jaurès	642-00-67
MAYARD, 20, av. du Docteur-Calmette	642-21-90
MOUTIER, 205, av. J.-Jaurès	642-00-35
RAVOUS, EF1 640 Cité de la Plaine, rue de Normandie	630-02-07
RIBERT, 66, rue Paul-Vaillant-Couturier	642-03-35
SCHECHESTER, 16, rue Voltaire	631-66-28
TREMBLIN, 63, rue Paul-Vaillant-Couturier	642-15-12
ZEGEL, 140, av. J.-Jaurès	642-00-67

**● ÉLECTRO-ENCÉPHALOGRAPHIE**

BLES, 1, rue Gathelot, 3, rue Fontaine	644-18-18
FESSARD J., 32, rue d'E.-d'Orves	644-33-33
● Gynécologie	
DERGELET (Mme), 132, av. J.-Jaurès	736-38-38
● HOMÉOPATHIE	
MASSALSKY, 140, av. Victor-Hugo	736-14-79
● Neuro-Psychiatrie	
BLES, 1, rue Gathelot, 3, rue Fontaine	644-18-18
FESSARD, 32, rue d'Estienne-d'Orves	644-33-33
MORAT ET NAHON, 107, rue d'Estienne-d'Orves	644-04-90
● OPHTALMOLOGIE	
ABRAT, 140, av. J.-Jaurès	644-74-40
BUCAILLE, 8, rue de Vanves	642-43-42
MOULS, 136, av. de la Porte-de-Trivaux	631-04-13
● OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE	
FORTIN, 223, av. Jean-Jaurès	642-17-36
VARENNES, 223, av. J.-Jaurès	642-06-81
● PÉDIATRIE (enfants)	
MARTIAL, Gisèle, 54, rue de Châtillon	642-04-61
DEMASSIEUX (Mme), 33, rue du Moulin-de-Pierres	642-25-62
PLAINFOSSE, 26, av. du Docteur-Calmette	642-13-45
ROGER F., 23, rue du Moulin-de-Pierres	736-33-63
● RADIOLOGIE	
BONNET, 227, avenue V.-Hugo	642-34-11
BOULAN, 227, av. V.-Hugo	642-34-11
GUIMARD, 39, route du Pavé-Blanc	642-68-07
● RHUMATOLOGIE	
LEPAULARD, 71, av. Jean-Jaurès	644-08-70
● STOMATOLOGIE	
(Maladie de la bouche et des dents)	
DEBIEN J., 30, rue du Docteur-Calmette	644-35-75
● MÉDECINS ASSERMENTÉS	
JOUANNIN, 49, rue de Fleury	642-07-70
SCHECHESTER, 16, rue Voltaire	631-66-28

**PÉDICURES**

BRAQUY (Mlle), 142, rue de la Porte-de-Trivaux	630-88-83
CAMUS, 220, av. J.-Jaurès	644-28-88
CENTRE DE RÉÉDUCATION DE LA PLAINE, 72, route du Pavé-Blanc	631-93-16
CINDERELLA, 23, route du Pavé-Blanc	736-64-51
CENTRE PARAMÉDICAL (M. DOUSSINAUD), 14, rue du Dr-Roux	644-82-17
LEBOUC-GERVAT, 28, rue L.-Carnot	736-27-09
LEFEVRE (M. et Mme), 29, rue des Tricotés	642-19-21
TEMPORAL, 16, rue Hébert	736-10-40
VIDAL, 49, av. J.-Jaurès	642-74-52

**PHARMACIES**

ALBOUY, 337, av. du Général-de-Gaulle	630-06-26
DELAUNAY, 38, rue de la Porte-de-Trivaux	642-15-70
DERRE, 45, rue L.-Carnot	642-06-41
DIBO-COHEN (Mme), 1, rue Paul-Andrillon	631-66-30
DOUARD, Centre Commercial, Cité de la Plaine (Fournisseurs des Collectivités A.G.M., R.A.T.P., etc)	630-03-19
DUCLAUX, 45, av. Schneider	642-03-00
DUCLAUX, 202 bis, av. Jean-Jaurès	642-00-62
DU VERDIÈRE, 16, av. J.-Jaurès	642-03-74
FLECCIA, 8, rue Paul-Vaillant-Couturier	642-05-85
HUGUET, 57, av. J.-Jaurès	642-02-87
LAURAIN M.C., 6, route du Pavé-Blanc	631-12-81
LE ROUX, 12, rue Hébert	642-07-19
NAVARRO (Mme S.), 136, av. Jean-Jaurès	642-35-74
NGUYEN-SON (Mlle), 26, av. Jean-Jaurès	642-00-83
PERREAU (M. et Mme), 76, route du Pavé-Blanc	630-49-13
SAADA, 47, av. H.-Barbusse	642-22-69
SEVIN, 53, rue Condorcet	645-14-32
VERGER, 181, av. Victor-Hugo	642-04-71

**MÉDECINS SPÉCIALISTES**

**MM. LES DOCTEURS**

● ANATOMIE-PATHOLOGIE	
CLUZAN, 26, rue du Moulin-de-Pierres	642-04-08
● ANESTHÉSIOLOGIE	
DUNAJEV, 3, av. Marguerite-Renaudin	642-07-65
TESSIER, 3, rue du Piessis-Piquet	736-09-03
● APPAREIL DIGESTIF (Gastro-Entérologie)	
SVIRCHESKI, 105, av. Jean-Jaurès	642-07-00
● CARDIOLOGIE	
DOURDOU, 233, av. V.-Hugo	642-56-10
● CHIRURGIENS	
GUENON DES MESNARDS	
PEROT P.T., 32, rue G.-Huguet (Clinique Maison-Blanche)	644-56-30
ABRAT, MARGOT, WALIGORA, 5 et 7, rue des Carnets, (Clinique du Plateau)	630-21-35
● DERMATOLOGIE (Maladies de la peau)	
POULAIN E., 239, av. J.-Jaurès	644-76-38

**ORTHOPHONISTES**

BLANQUET J., Centre Paramédical du Docteur-Roux, 14, rue du Docteur-Roux	644-82-17
MESTEJANOT (Mme), 101, av. Jean-Jaurès	645-96-12

**ORTHOPTISTE**

DANGLA J., 9, rue d'Estienne-d'Orves	644-75-00
--------------------------------------	-----------

**OPTICIENS**

BADILLER, Centre Commercial Cité de la Plaine	630-81-15
COLIN (Ets), 30, av. Jean-Jaurès	642-03-30
JOURNÉ, 253, av. J.-Jaurès	642-10-87
OPTIQUE DE LA FOURCHE, 8, rue de Vanves	642-13-65
OPTIQUE DE TRIVAUX, 11, allée M.-Simon, Meudon	631-00-29



**Agent CITROËN  
AUTOBIANCHI  
Ets BEAUVAIS**

83, rue Condorcet, 92140 CLAMART — Tél. : 642-06-70  
CARROSSERIE — PEINTURE AU FOUR

**“ E.A.M. - STOP-COTE ”**

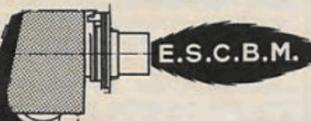
**L'ÉLECTRONIQUE APPLIQUÉE A LA MÉCANIQUE**

116-120, av. Jean-Jaurès, 92140 CLAMART — Tél. : 644-86-36 +

MÉTROLOGIE DIMENSIONNELLE, AUTOMATISME

2-4, pl. de la Division-Leclerc, 92140 CLAMART — Tél. : 645-17-12

AGENT : « ACTA OERTLI » — « CHAPPÉE » — « CUENOD »



**ENTREPRISE  
G. Y. LUTAUD**

10, impasse des Carnets  
92140 CLAMART - 736-27-01

Dépannage rapide et entretien  
Étude de Contrat

Électronique automatique - Spécialiste Brûleurs à mazout - Chauffage central, brûleurs toutes marques - Mazout - Gaz - Régulation - Entretien - Réglage  
TOUTES TRANSFORMATIONS ET INSTALLATIONS EN TOUS GENRES  
TOUTE PRODUCTION D'EAU CHAUDE

**Sté Pierre NANTOIS**

Maison fondée en 1850  
Entreprise qualifiée

Pour tous chauffages — plomberie  
sanitaires — couvertures



INSTALLATIONS  
DE LABORATOIRES  
PLOMBERIE D'ART  
ET INDUSTRIELLE

**TOUS CHAUFFAGES**



40, rue d'Estienne-d'Orves, 92-CLAMART — 642-21-00

- Prêt-à-Porter  
- Chemiserie  
- Vêtement  
- Imperméable  
- professionnel

**À LA VILLE  
DE  
CLAMART**

642-45-68 — 6, avenue J.-Jaurès (face Mairie) — 92 - CLAMART



Cadeaux LA JOIE D'OFFRIR Jouets



Pour les petits et les grands... venez à

**LA JOIE D'OFFRIR**

JOUETS • CADEAUX • LUSTRERIE  
— ARTICLES DE VOYAGE ET POUR ÉCOLIERS —

8 et 10, avenue Jean-Jaurès, 92 - CLAMART — Tél. : 642-42-98

Textiles - Décor

TISSUS D'AMEUBLEMENT  
RIDEAUX — LINGE DE MAISON  
TAPISSERIE — DÉCORATION

197, avenue Victor-Hugo, CLAMART - Tél. : 736-05-52  
(Anciennement : 28, rue Lazare-Carnot)

**J.-P. CONDY**

fondée en 1938

AGENCE MIGNAT - Transactions Immobilières - Gestion  
Tél. : 642-63-93 — 43, bd des Frères-Vigouroux  
agrée SNPI

près central téléphonique de Clamart

92 - MALAKOFF



Le départ du Prix de la Municipalité

## FIN DE SAISON SPORTIVE 76-77 BILAN AU C.S.M.C.

Lorsque paraîtront ces lignes, la saison sportive 1976-77 touchera à sa fin pour le C.S.M. Clamart. Peut-on résumer en une phrase le bilan de cette année ? Un gros travail a été poursuivi et accompli pour attirer nos jeunes et les intéresser, et ceci par toutes les disciplines. Aucune ne peut relever un laisser-aller d'une équipe ou d'un « individuel » et toutes nos grandes sections ont maintenu, parfois pour certaines avec acharnement, les positions acquises.

● **En Athlétisme** : C'est l'éveil et la récompense du travail des saisons précédentes. La section remporte cinq challenges et une benjamine est championne des Hauts-de-Seine. Le grand cross de Clamart a vu la participation de 1 130 coureurs des deux sexes, régionaux, provinciaux et même étrangers, dans les différentes catégories, et un junior du C.S.M. a remporté la sienne.

● **Basket** : Les hommes se sont accrochés pour rester en Excellence parisienne et les féminines ont gagné plusieurs places en championnat. Une minime a été sélectionnée en équipe de France.

● **Boules** : Sous la direction de M. Veroda les pointeurs clamartois sont en forme pour les championnats d'été.

● **Cyclisme** : Quelques renouvellements d'effectifs : 4 départs, mais 17 arrivées dont 15 Clamartois. Premières courses après Pâques.

● **Danse** : La section se porte bien et prête son concours à des soirées culturelles, comme à Meudon.

● **École d'Initiation Sportive** : Ne se contente plus d'accueillir tous les jeunes clamartois dans nos gymnases et sur nos terrains, mais organise des stages. Celui de ski de Hauteluce a été très apprécié par une cinquantaine de jeunes de l'école d'initiation du club sportif.

● **Football** : Vingt-deux équipes engagées en championnats divers cette saison : dix-sept pour la Ligue de Paris et cinq en Challenge des

Un Clamartois vainqueur de la catégorie Juniors



*l'évasion c'est*

**La Hutte**

M. BOURBON — Tél. : 642-65-72

**Vêtements Sports**  
CAMPING — LOISIRS — TENNIS  
CHASSE SOUS-MARINE

235, avenue Victor-Hugo

92140 CLAMART

Hauts-de-Seine. L'équipe I a frisé de près la montée en promotion (elle était 3<sup>e</sup> le 1<sup>er</sup> avril) et les équipes de jeunes vont accéder à l'Honneur Régionale. Ce qui les mettra parmi les trente meilleurs clubs de la région. Les cadets, enfin, devraient disputer une huitième de finale de la Coupe de Paris.

● **Gymnastique d'entretien pour adultes** : 240 adhérents de 17 à 50 ans, et majorité de dames. Bravo ! Les Clamartois tiennent à conserver la forme et la ligne !

● **Judo** : La section progresse toujours. Quelques jeunes se sont qualifiés pour le championnat de l'Île-de-France, et un senior en championnat de France. La section a enlevé trois titres en Hauts-de-Seine.

● **Natation** : 298 adhérents. Orientation accentuée vers les compétitions de jeunes. Une fillette de 8 ans obtient une des médailles départementales. L'école d'initiation à la natation remporte un vif succès et les moniteurs envisagent de prendre des enfants à partir de 4 ans.

● **Rugby** : La section, qui avait vu la porte de la division nationale la saison dernière, a eu bien des malheurs cette année : sept départs, un blessé grave, un malade... mais on a serré les coudes et poussé en mêlée, si bien que Clamart reste en 2<sup>e</sup> division. Ouf !

Mais la section reprendra du tonus, c'est certain, car voici que minimes, cadets, juniors arrivent dans les finales nationales. Un junior est retenu dans l'équipe de France. Le jeu dur effraierait-il les parents ? Il y avait cette année moins d'adhérents à l'école d'initiation. Pourtant il faut répéter que Clamart a bonne réputation sur le plan de la correction du jeu.

● **Tennis** : Deux équipes de cadets ont accédé aux demi-finales départementales. Mais deux départs en équipe I affaibliront la section pour les prochains championnats. Notons que le fils du président du C.S.M.C., Joliot, est classé parmi les cent meilleurs joueurs français. A noter : championnat de France à Clamart, stade Hunebelle, le 1<sup>er</sup> mai contre Montpellier ; le 15 mai contre Le Perreux ; le 5 juin contre le C.A. Périgourdin.

● **Tennis de table** : Les équipes ont maintenu leurs positions dans leurs poules respectives et plusieurs jeunes ont brillé dans les tournois de banlieues. Certains jeunes ont cependant abandonné la section en cours de saison. Ils trouvaient qu'en l'absence de moniteurs ils ne faisaient plus de progrès. Quelques éléments féminins fréquentent encore la salle Condorcet. Après les grands succès remportés de 1950 à 1965 par les Clamartaises, jusque sur le plan national, il est incompréhensible que personne n'ait eu la volonté de maintenir une section féminine.

● **Volley-ball** : Nos équipes fanions, masculines et féminines se sont bien battues en division nationale. La récompense est là : elles restent parmi l'élite française du volley. Les juniors, championnes de France, sont en train d'essayer de garder leur titre. Deux sélectionnés seniors en équipe de France : Drevet et Attier.

Nous ne parlerons pas de finances. La Municipalité et M. le Maire, Jean Fonteneau, avec son adjoint, M. Besnard, continuent à soutenir le C.S.M.C., les subventions entrent pour 25 % du budget de fonctionnement du club.

Mais, redisons-le une fois de plus, l'argent dépensé en moniteurs, professeurs, secrétariat, transports, ne l'est pas en pure perte. Si la jeunesse de Clamart est saine et si plusieurs milliers de jeunes, filles et garçons, écoliers et adultes, trouvent dans le sport distraction et bon emploi de leurs loisirs, c'est bien le meilleur résultat que tous nos concitoyens peuvent se flatter d'aider et d'entretenir.

A noter enfin la création d'une section Gymnastique d'Agrès qui qui débute fin septembre : les candidats gymnastes sont priés de s'adresser au Bureau des Sports, place de la Mairie, pour se faire inscrire ou obtenir des renseignements.

Claude FORBIN.

**LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE  
DE CLAMART  
EST A VOTRE DISPOSITION  
POUR RENSEIGNEMENTS  
ET CONSEILS**

concernant les jardins potagers, fruitiers ou d'agrément, les balcons et fenêtres fleuris, les plantes d'appartement, etc.

**LES SAMEDIS DE 10 à 12 H**

● au foyer du Petit-Clamart, 12-14, rue Jean-Jacques-Rousseau, le 7 MAI.

● au foyer du Jardin-Parisien, 76 bis, rue du Parc (angle de la rue des Acacias) le 21 MAI. Profitez-en et faites-en profiter vos voisins et connaissances, tous seront les bienvenus.

**PROGRAMME DES PROCHAINES  
CAUSERIES-DÉMONSTRATIONS**

● **7 MAI**, à l'école d'Horticulture de Fleury-Meudon, 1, rue de l'Orphelinat à Meudon, **FLORICULTURE** : comment fleurir fenêtres, terrasses et balcons, par M. BONNAL.

● **21 MAI**, à la Serre Municipale, 52, rue d'Estienne-d'Orves à Clamart, **FLORICULTURE** : les tubéreuses d'été et d'automne, les dahlias, les chrysanthèmes à massif, par M. BRIZARD.

● **4 JUIN**, à l'école d'Horticulture de Fleury-Meudon, **ARBORICULTURE** : les arbustes d'ornement (choix, soins, taille), par M. BONNAL.

● **18 JUIN**, au Jardin-École, 8, rue Édouard à Clamart, **ARBORICULTURE FRUITIÈRE** : travaux d'été : éclaircissage, taille, pincement, ensachage.

Toutes ces causeries ont lieu à 14 h 30.

### DISTINCTION

Nous sommes très heureux d'apprendre la promotion de M. Georges ANDRÉ, demeurant 20, rue des Volontaires à Clamart, au grade de Commandeur des Palmes Académiques ; et la nomination de Mlle BROSSARD, domiciliée 5, rue Martial-Grandchamp à Clamart, Chevalier des Palmes Académiques, au titre de la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 1977.

Nous leur adressons nos plus vives félicitations.

Quand nos amis allemands sont inspirés pendant leur séjour à Clamart, ils deviennent poètes.

### LA PIPE

Mon rêve se perd voluptueusement dans le bleu d'une fumée  
Qui de ma pipe échappe lentement en nuée.  
Sur des airs muets qu'embaument mon refuge flotte une image  
Où la passion discrètement guidée décele ton visage,  
Princesse de conte de fée. L'esprit se berce dans la béatitude.  
Autant qu'elle reste, je goûte du bonheur la plénitude,  
Qui, d'un réveil subit, brusquement s'effondre.  
La pipe s'éteint ; au fumeur mal attentif elle gronde.

Professeur à Lüneburg.  
E. HARTWIG,

**MARBRERIE DE CLAMART - INTER**

181, rue de la Porte-de-Trivaux

Tél. : 631-75-03 92140 CLAMART

REMISE SPÉCIALE AUX MUTUALISTES



Le ROTARY-CLUB a organisé le 28 janvier 1977, à 20 h 30, au lycée intercommunal, une soirée d'action professionnelle destinée à éclairer les jeunes sur :

- la vie active dans des professions déterminées :
    - a) carrières administratives du secteur public ;
    - b) informatique, électronique, bâtiment, isolation, chauffage, commerce, industrie, banques, assurances.
  - et les possibilités d'embauche.
- Une autre opération « Carrières » aura lieu avant le 1<sup>er</sup> juin.

**j. peignon**

CLOTURES EN CHATAIGNIER  
TREILLAGES — PIEUX — TUTEURS

109, av. Victor-Hugo - 92140 CLAMART — Tél. : 642-00-42

**Enseignement Secondaire Privé**

**Cours MONTAIGNE**

**22, rue d'Estienne-d'Orves - CLAMART - Tél. 642.05.08**

De la 6<sup>e</sup>  
aux CLASSES TERMINALES  
Toutes séries

EXTERNAT ■ DEMI-PENSION

INTERNAT DE GARÇONS — 93250 VILLEMOMBLE

LE DIRECTEUR REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS

ENVOI DE LA BROCHURE SUR DEMANDE

JEUNES FILLES — JEUNES GENS

CONTROLE PERMANENT  
DU TRAVAIL  
EFFECTIFS LIMITÉS

**service  
de garde**

CONSULTEZ   
MONSIEUR MEUBLE

**POUR VOS INSTALLATIONS DE  
cuisines et appartements**

à votre goût ! à vos mesures ! tous styles !

57, avenue Jean-Jaurès — 92140 CLAMART  
2, rue d'Estienne-d'Orves  
Tél. : 642-06-80

## MEDECINS

	BAS-CLAMART	HAUT-CLAMART
DIMANCHE 1 <sup>er</sup> MAI	D <sup>r</sup> LADOIRE, 229, avenue Victor-Hugo ..... 642-50-17	D <sup>r</sup> DOUBLET, 2, rue des Carnets ..... 642-36-70
DIMANCHE 8 MAI	D <sup>r</sup> BOUZERAND, 6, rue P.-V.-Couturier .... 642-01-09	D <sup>r</sup> CHAZELLE, 33, rue La République ..... 630-44-45
DIMANCHE 15 MAI	D <sup>r</sup> LAPORTE, 140, avenue J.-Jaurès ..... 642-00-67	D <sup>r</sup> SCHECHTER, 16, rue Voltaire ..... 631-66-28
JEUDI 19 MAI (Ascension)	D <sup>r</sup> CATHELINEAU, 56, avenue Victor-Hugo.. 645-06-79	D <sup>r</sup> AOUDIA, 5, rue Racine ..... 631-67-63
DIMANCHE 22 MAI	D <sup>r</sup> BOUVIER, 157, avenue J.-Jaurès ..... 642-38-15	D <sup>r</sup> RAVOUS, EF1 640 Cité La Plaine ..... 630-02-07
DIMANCHE 29 MAI (Pentecôte)	D <sup>r</sup> BARBIER, 223, avenue Victor-Hugo .... 642-02-60	D <sup>r</sup> AURENSAN, EF1 640 Cité La Plaine .... 630-02-07
LUNDI 30 MAI	D <sup>r</sup> TREMBLIN, 63, rue P.-V.-Couturier ..... 645-15-12	D <sup>r</sup> JOUGUET, F1 E640 Cité La Plaine ..... 630-02-07
DIMANCHE 5 JUIN	D <sup>r</sup> LADOIRE, 229, avenue Victor-Hugo ..... 642-50-17	D <sup>r</sup> CHAZELLE, 33, rue La République ..... 630-44-45
DIMANCHE 12 JUIN	D <sup>r</sup> BOUZERAND, 6, rue P.-V.-Couturier .... 642-01-09	D <sup>r</sup> SCHECHTER, 16, rue Voltaire ..... 631-66-28
DIMANCHE 19 JUIN	D <sup>r</sup> LAPORTE, 140, avenue J.-Jaurès ..... 642-00-67	D <sup>r</sup> AOUDIA, 5, rue Racine ..... 631-67-63
DIMANCHE 26 JUIN	D <sup>r</sup> HAMON, 140, avenue J.-Jaurès ..... 642-00-67	D <sup>r</sup> DOUBLET, 2, rue des Carnets ..... 642-36-70
DIMANCHE 3 JUILLET	D <sup>r</sup> CATHELINEAU, 56, avenue Victor-Hugo.. 645-06-79	
DIMANCHE 10 JUILLET	D <sup>r</sup> LADOIRE, 229, avenue Victor-Hugo .... 642-50-17	
JEUDI 14 JUILLET	D <sup>r</sup> BOUZERAND, 6, rue P.-V.-Couturier .... 642-01-09	
DIMANCHE 17 JUILLET	D <sup>r</sup> LAPORTE, 140, avenue J.-Jaurès ..... 642-00-67	
DIMANCHE 24 JUILLET	D <sup>r</sup> CATHELINEAU, 56, avenue Victor-Hugo.. 645-06-79	
DIMANCHE 31 JUILLET	D <sup>r</sup> BOUVIER, 157, avenue J.-Jaurès ..... 642-38-15	

HOPITAL ANTOINE-BÉCLÈRE — Urgences adultes et enfants 24 heures sur 24 — Tél. : 630-21-22

**Schlumberger**

études et productions  
**SCHLUMBERGER**

Tél. : 645-21-42  
26, rue de la Cavée  
92142 CLAMART

### SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS

Les nuits, dimanches et jours fériés, quand il n'est pas possible de joindre le médecin de famille, nos concitoyens trouveront ci-dessus la liste des médecins clamartois qui assurent une permanence dans les quartiers de la Plaine et du Bas-Clamart.

Dans l'intérêt évident des familles il est préférable de s'adresser à un médecin clamartois, qui apporte l'avantage d'être sur place et de bien connaître rues et immeubles des grands ensembles, donc d'être plus rapidement au chevet du malade. Par ailleurs, facile à contacter par le médecin habituel du malade, il pourra apporter d'utiles précisions si besoin est.

Docteur JOUANNIN.

 **LIN OPTIQUE**

SPÉCIALISTE DES VERRES MULTIFOCAUX  
SURDITÉ — LENTILLES DE CONTACT  
30, av. J.-Jaurès, 92-CLAMART — Tél. : 642-03-30

**MICHELINE**

Laines GEORGES PICAUD

GALONS • PASSEMENTERIE  
— BOUTONS • COUTURE —  
PRÊT-A-PORTER • LINGERIE

97, avenue Jean-Jaurès  
92140 CLAMART

Tél. : 736.03.32

### CLINIQUE DE MEUDON-LA-FORÊT

3 et 5, avenue de Villacoublay  
(limite Petit-Clamart-Meudon-la-Forêt)

92360 MEUDON-LA-FORÊT

— CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE —

MATERNITÉ — DERMATOLOGIE

O.-R.-L. — RÉÉDUCATION — MASSAGES

RADIOLOGIE — COBALT — LABORATOIRE

Tél. : 630-21-31 + • Autobus 136, 190 et 195

130 LITS « CONVENTIONNÉS » (S.S. et Mutuelles)

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

**CELIER** Agréé par la Sécurité Sociale.

160, av. J.-Jaurès, 92140 CLAMART — Tél. : 642-35-41 / 644-47-98  
Autobus 189 — Arrêt Condorcet-Lazare-Carnot

**CLAMART VILLE PROPRE**



Clinique Chirurgicale  
de la

**MAISON BLANCHE**

32, rue G.-Huguet, 92 - CLAMART

Tél. : 644-56-30

\*

CHIRURGIE GÉNÉRALE — CHIRURGIE DIGESTIVE — CHIRURGIE DES VOIES URINAIRES — GYNÉCOLOGIE — ORTHOPÉDIE — VARICES O.-R.-L. — OPHTALMOLOGIE — RADIOLOGIE

Tous examens pré-opératoires (analyses, radios, électrocardiogrammes)

CONVENTIONNÉ : Sécurité Sociale et toutes autres caisses (militaires, agricoles, R.A.T.P., S.N.C.F., etc.)

Établissement agréé : Toutes les Mutuelles

Radiologie

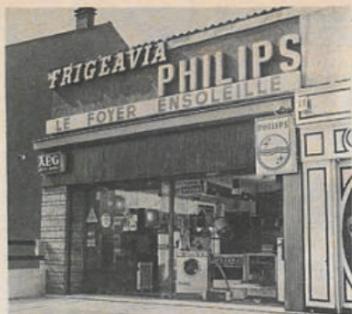
Consultations de chirurgie tous les jours sur rendez-vous

Service d'ambulance gratuit pour assurés sociaux

Autobus : 162 - 189 - 191 (arrêt à 5 minutes de la Clinique)

AMBULANCES JOUR ET NUIT

Tél. : 736-69-22



## Ets FERREY

4 bis, rue de Versailles  
 Tél. : 630-15-91 — 92140 CLAMART  
 L'ÉLECTRO-MÉNAGER — LA TÉLÉVISION  
 LES MEILLEURS PRIX DE LA RÉGION  
 LE MEILLEUR SERVICE APRÈS VENTE



### LABORATOIRES SERGANT

ANALYSES MÉDICALES — Agréé par la Sécurité Sociale n° 1661  
 235, av. V.-Hugo, CLAMART - Tél. 644-32-93 (lignes group.)  
 Jour et Nuit, Dim. et Fêtes : 387-39-49 — Autobus 189 (arrêt Hébert)

## PHARMACIENS

	BAS-CLAMART	HAUT-CLAMART
DIMANCHE 1 <sup>er</sup> MAI	DU VERDIER, 16, avenue J.-Jaurès, Clamart 642-03-74	GRAND-et-AMAR, 4, Galerie des Marchands, Meudon-la-Forêt ..... 630-74-16
DIMANCHE 8 MAI	NAVARRO, 136, avenue J.-Jaurès, Clamart.. 642-35-74	ALBOUY, 337, av. du Gal-de-Gaulle, Clamart 630-06-26
DIMANCHE 15 MAI	LEROUX, 12, rue Hébert, Clamart ..... 642-07-19	BLANCHARD, 7, rue de la Synagogue, Meudon-la-Forêt ..... 630-86-30
JEUDI 19 MAI (Ascension)	HUGUET, 57, avenue J.-Jaurès, Clamart .... 642-02-87	BLANCHARD, 7, rue de la Synagogue, Meudon-la-Forêt ..... 630-86-30
DIMANCHE 22 MAI	DUCLAUX, 202 bis, avenue J.-Jaurès, Clamart 642-00-62	DELAUNAY, 38, route de la Porte-de-Trivaux, Clamart ..... 645-15-70
DIMANCHE 29 MAI (Pentecôte)	NGUYEN-SON, 26, avenue J.-Jaurès, Clamart 642-00-83	MINVIEILLE, allée des Acacias, Meudon-la-Forêt ..... 631-70-95
LUNDI 30 MAI	NGUYEN-SON, 26, avenue J.-Jaurès, Clamart 642-00-83	MINVIEILLE, allée des Acacias, Meudon-la-Forêt ..... 631-70-95
DIMANCHE 5 JUIN	VERGER, 181, avenue Victor-Hugo, Clamart 642-04-71	PERREAU, 76, allée du Pavé-Blanc, Clamart 630-49-13
DIMANCHE 12 JUIN	FLECCHIA, 8, rue P.-V.-Couturier, Clamart .. 642-05-85	BENICHO, 8, avenue du Gal-Leclerc, Meudon-la-Forêt ..... 631-10-13
DIMANCHE 19 JUIN	SAADA, 47, avenue H.-Barbusse, Clamart .. 642-22-69	ALEXANDRE, 2, allée Marcel-Simon, Meudon-la-Forêt ..... 631-60-76
DIMANCHE 26 JUIN	DERRE, 45, rue Lazare-Carnot, Clamart .... 642-06-41	DOUARD, Centre Comomercial « La Plaine », Clamart ..... 630-03-19
DIMANCHE 3 JUILLET	DUCLAUX, 45, avenue Schneider ..... 642-03-00	BOUMENDIL, 7 ter, avenue du Général-de-Gaulle, Meudon-la-Forêt ..... 631-61-53
DIMANCHE 10 JUILLET	SEVIN, 53, rue Condorcet ..... 645-14-32	LAURAIN, 6, rue du Pavé-Blanc ..... 631-12-81
JEUDI 14 JUILLET	DU VERDIER, 16, avenue Jean-Jaurès..... 642-03-74	LAURAIN, 6, rue du Pavé-Blanc ..... 631-12-81
DIMANCHE 17 JUILLET	NAVARRO, 136, avenue Jean-Jaurès..... 642-35-74	COHEN & BENSOUSSIAN, 2, place d'Orion, Meudon-la-Forêt ..... 630-35-35
DIMANCHE 24 JUILLET	LEROUX, 12, rue Hébert ..... 642-07-19	DIBO-COHEN, 1, rue Paul-Andrillon..... 631-66-30
DIMANCHE 31 JUILLET	HUGUET, 57, avenue J.-Jaurès, Clamart .... 642-02-87	GRAND & AMAR, 4, Galerie des Marchands, Meudon-la-Forêt ..... 630-74-16

## clinique du plateau

5 et 7, rue des Carnets — 92 - CLAMART  
 conventionnée par la Sécurité Sociale et les principales mutuelles  
 Tél. : 630-21-35 (lignes groupées)

CHIRURGIE GÉNÉRALE  
 CHIRURGIE DES VOIES URINAIRES  
 CHIRURGIE DES VOIES DIGESTIVES  
 — CHIRURGIE DES YEUX —  
 CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE — O.-R.-L.  
 — KINÉSITHÉRAPIE — MASSAGES —  
 RADIOLOGIE

AUTOBUS 190 - 195

### Centre de Loisirs pendant les grandes vacances

Centres de loisirs pour enfants d'âge maternel :  
 aux écoles maternelles  
 — BOURCILLIÈRE  
 — GARENNE  
 — BRETAGNE  
 — JARDIN PARISIEN  
 — CLOSIAUX  
 — JULES-FERRY

Centres de Loisirs pour enfants d'âge primaire :  
 — à l'école des ROCHERS  
 — à l'école rue du PARC  
 — à l'école de la PLAINE  
 — à l'école du PAVÉ-BLANC  
 — au groupe scolaire « GARENNE ».

Les centres fonctionneront du 4 juillet au 8 septembre 1977 inclus.

Pour les inscriptions, l'on peut s'adresser au Chef du Centre concerné.



## PINGOUIN - STEM

COURS GRATUIT DE TRICOT SUR RENDEZ-VOUS

LAINES • CHAUSSETTES • COLLANTS  
 TAPIS A FAÇON

Face au marché de la Fourche  
 224, avenue Victor-Hugo — CLAMART Tél. : 645.96.51



ils vont à...

**GILDA MANESSE**  
 MEUBLES

«habiller» leur maison



34, rue P.V. Couturier

nocturne jusqu'à 21 h

«PARKING»

34 rue PAUL-VAILLANT  
 COUTURIER  
 489 Avenue DU GENERAL DE GAULLE  
 92140 CLAMART

Tél. 644.13.60

CREDIT CETELEM SOFINCO

matelas Epéda

OUVERT DIMANCHE MATIN



## AMBULANCES

NUIT et JOUR - EXPRESS

à CLAMART 631.69.22

(Municipal)

175, rue de la Porte-de-Trivaux

- PERSONNEL DIPLOMÉ
- TOUTES DISTANCES
- LOCATION et VENTE de tout matériel médical

• CONVENTIONNÉES  
 Sécurité Sociale et Mutuelles

**PRIX CHOC** POUR VOTRE **ASSURANCE AUTO**

Cotisations semestrielles T.T.C. pour cadres et salariés sédentaires âgés d'au moins 25 ans n'ayant causé aucun sinistre responsable depuis deux ans

USAGE : DÉPLACEMENTS PRIVÉS, TRAJET TRAVAIL ET PROFESSIONNEL

VÉHICULES	AC IV PFP	DR BR A	A + DC	A + DC	FRANCHISE
CITROEN 2 CV 6 ..	390		469	496	200
RENAULT 5 TL ... RENAULT 6 ..... PEUGEOT 104 .....	491		609	644	300
PEUGEOT 304 .... CITROEN GS ..... SIMCA 1307 .....	598		741	775	400
PEUGEOT 504 6L... SIMCA 1308 .....	671		855	897	500
SIMCA RALLYE II..	812		1 003	1 050	400

POSSIBILITÉ BONUS JUSQU'A 50 %

**630-04-11**

**MARCEL  
A D A M**

4, route du Pavé-Blanc  
92140 CLAMART

CLAMART

VILLE

FLEURIE...



**ateliers parisiens de confection**

CONFECTION FÉMININE — PANTALONS DAMES

EMPLOIE DU PERSONNEL FÉMININ

114, av. du Général-de-Gaulle, 92140 CLAMART — Tél. : 630-45-47

**miroiterie de clamart**

Glaces standard et sur mesures - Verres - Demi-gros et Détail

Remplacement bris de glaces - Verres de couleurs

Installations de magasins - Fenêtres en aluminium

Isolation thermique et phonique

475, avenue  
du Général-de-Gaulle  
92140 CLAMART

Tél. : 631.19.26

**MONUMENTS FUNÉRAIRES**

PIERRE • MARBRE • GRANIT • GRANITO

NOMBREUX MODÈLES EXPOSÉS — RÉALISATION SOUS HUITAINE  
ENTRETIEN SÉPULTURE — TRAVAUX TOUS CIMETIÈRES  
CAVEAUX DE FAMILLE SOUS 48 HEURES... NOUVEAU

Nouveau magasin : Cimetière Intercommunal : 631-77-05



**MARBRERIE LOCQUE**

109-113, avenue Édouard-Herriot, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON  
Tél. : 631-03-69 (anc. FABIANI)

23, avenue du Bois-Tardieu, 92140 CLAMART  
Tél. : 645-96-13 (anc. ROUILLARD)



Tél. 642-05-45

Avec Opel, partez tranquille

**GARAGE DU CENTRE**

39, AVENUE VICTOR-HUGO, 92140 CLAMART



AGENT MORRIS — AUSTIN

**BATHEDOU**

**Meubles**

Tél. 642-06-77

**A L'AUVERGNAT**

MAISON DI BONA

220, Av. Victor-Hugo

CLAMART

Fermé le Lundi